BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2014

BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie
Direction des Statistiques
Service de la Balance des Paiements

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2014

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – Dakar – Sénégal

Tel. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35
www.bceao.int

SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES 4

SIGLES ET ABREVIATIONS 5

AVANT-PROPOS.....6

RESUME.....7

I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2014.....9

1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....9

1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE.....10

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA 13

2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....13

2.1.1 - Balance des biens et services.....14

2.1.1.1 - Balance commerciale 14

2.1.1.2 - Balance des services 23

2.1.2 - Revenu primaire 24

2.1.3 – Revenu secondaire 26

2.2 - COMPTE DE CAPITAL 26

2.2.1 – Acquisitions ou cessions nettes d'actifs non financiers non produits.....27

2.2.2 – Transferts en capital.....27

2.3 - COMPTE FINANCIER 27

2.3.1 – Investissements directs.....28

2.3.2 – Investissements de portefeuille.....29

2.3.3 – Dérivés financiers.....29

2.3.4 – Autres investissements.....29

III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE.....30

3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE 30

3.2 – VENTILATION GEOGRAPHIQUE DE LA PEG NETTE 31

IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA.....32

4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS 32

4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES.....35

4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES 36

CONCLUSION.....38

LISTE DES ANNEXES.....39

LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES

GRAPHIQUES

Graphique 1a	Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés	11
Graphique 1b	Evolution des productions du secteur minier	12
Graphique 2	Soldes caractéristiques de la balance des paiements	13
Graphique 3	Evolution du déficit courant et de ses composantes	14
Graphique 4	Evolution de la part des principaux produits exportés	15
Graphique 5	Evolution du cours moyen du pétrole	16
Graphique 6	Evolution de la part des principaux produits importés	20
Graphique 7	Evolution des principaux produits alimentaires importés	21
Graphique 8	Evolution des services nets	24
Graphique 9	Evolution des revenus primaires et des intérêts et dividendes versés	25
Graphique 10	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	26
Graphique 11	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement	28
Graphique 12	Ventilation géographique des engagements nets de l'UEMOA en 2013 et 2014	32
Graphique 13	Evolution du commerce intra-régional entre 2001 et 2014	33
Graphique 14	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2013 et 2014	34

TABLEAUX

Tableau 1	Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA	19
Tableau 2	Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA	23
Tableau 3	Position extérieure globale nette	31
Tableau 4	Structure des flux touristiques intra-UEMOA en 2014	35
Tableau 5	Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2014	37

ENCADRES

Encadré 1	Evolution des cours internationaux des produits pétroliers	16
Encadré 2	Echanges commerciaux entre les pays de l'UEMOA et la Chine	22
Encadré 3	Evolution du commerce intra-UEMOA au cours des dix dernières années	34

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Fret
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
DTS	Droit de Tirage Spécial
ECID	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
ISBLM	Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages
MBP5	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
MBP6	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ou Union Monétaire Ouest Africaine
B	Bénin
BF	Burkina Faso
CI	Côte d'Ivoire
GB	Guinée-Bissau
M	Mali
N	Niger
S	Sénégal
T	Togo

AVANT-PROPOS

La balance des paiements et la position extérieure globale régionales constituent des outils d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. En particulier, elles permettent de mieux appréhender les performances globales de l'Union en matière d'échanges extérieurs. La responsabilité de leur élaboration incombe à la Banque Centrale, suivant l'article 44 des Statuts de la BCEAO, qui dispose que la « *Banque Centrale assure l'établissement de la balance des paiements des Etats membres de l'UMOA* ». Par ailleurs, l'article 1er de l'Annexe III du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1er octobre 2010, relatif aux relations financières extérieures, dispose que l'élaboration des comptes extérieurs des Etats membres ainsi que celle de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales incombent à la Banque Centrale.

Ces comptes, conformes à la méthodologie de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI, sont élaborés à partir des situations arrêtées dans les pays membres et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration des comptes extérieurs s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-communautaires. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-régional au titre de l'année 2014. La correction des asymétries a également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers.

RESUME

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites, au terme de l'année 2014, par une nette amélioration du solde global de la balance des paiements, résultant de la réduction du déficit courant et de l'accroissement des flux nets au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est amélioré pour ressortir à 2.595,9 milliards contre 3.028,4 milliards enregistrés une année plus tôt, en raison de la baisse du déficit de la balance commerciale et de la bonne mobilisation des ressources extérieures au titre des transferts sans contrepartie publics et privés. Hors dons, il est ressorti à 6,2% du PIB contre 7,5% du PIB en 2013, soit un repli de 1,3 point de pourcentage.

Le déficit des échanges de biens est passé de 1.402,8 milliards en 2013 à 1.029,7 milliards en 2014, soit un recul de 26,6%, en raison essentiellement de la progression des exportations de cacao, de coton et de noix de cajou, conjuguée au repli de la facture pétrolière consécutif au fléchissement des prix internationaux de ce produit sur la deuxième moitié de l'année.

Le déficit de la balance des services s'est aggravé de 1,4% pour ressortir à 2.983,4 milliards en 2014, en raison notamment de l'accroissement de la consommation de services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications.

De même, le compte du revenu primaire est ressorti déficitaire de 1.067,4 milliards en 2014, en aggravation de 39 milliards par rapport au niveau observé une année plus tôt. Cette évolution s'explique par l'accroissement des paiements d'intérêts et de dividendes aux investisseurs étrangers. Elle a été modérée par la hausse des entrées au titre de la rémunération des salariés ainsi que des autres revenus (revenus de la propriété, subventions, impôts sur la production, etc.).

Les entrées nettes au titre du compte du revenu secondaire ont crû de 6,0%, passant de 2.345,0 milliards en 2013 à 2.484,5 milliards en 2014. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des appuis humanitaires en faveur des États membres et des aides aux organisations non gouvernementales.

L'excédent du compte de capital s'est replié pour la deuxième année consécutive, en raison essentiellement du fléchissement des flux des ressources reçues au titre des transferts en capital en faveur des administrations publiques. Cet excédent s'est situé à 1.163,1 milliards en 2014, contre 1.189,3 milliards en 2013.

Le cumul des soldes des transactions courantes et de capital est ressorti déficitaire de 1.432,8 milliards en 2014, contre 1.839,1 milliards notés un an plus tôt, soit un repli de 22,1%. Ce déficit a été financé par un accroissement net des engagements extérieurs, à hauteur de 2.028,3 milliards en 2014, sous forme essentiellement d'émissions d'euro-bonds par les Etats de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, pour des montants respectifs d'environ 375 milliards de FCFA et 250 milliards de FCFA.

La PEGN s'est détériorée de 8,0% en s'établissant à -25.201,7 milliards en 2014 contre -23.345,1 milliards à fin 2013. L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2014 fait ressortir une situation débitrice, aussi bien avec la Zone euro (-3.434,7 milliards ou 7,0% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-21.767,0 milliards ou 44,1% du PIB).

Les échanges intra-communautaires de biens maintiennent leur dynamique haussière en 2014 (+7,6%). Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement de l'offre régionale de produits pétroliers.

S'agissant des investissements directs étrangers (IDE), les placements intra-UEMOA sont demeurés faibles, représentant à peine 8,1% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 1.636,0 milliards (3,3% du PIB) à fin 2014, contre 1.504,2 milliards (3,3% du PIB) à fin 2013.

Concernant les flux d'investissements de portefeuille entre les pays de l'Union, leur évolution laisse apparaître un accroissement net de 168,0 milliards, passant de 637,1 milliards en 2013 à 805,1 milliards en 2014, en ligne avec la hausse des souscriptions de titres publics par des investisseurs résidents des Etats de l'Union autres que celui de l'émetteur.

Les flux nets de passifs ont augmenté de 27,1% d'une année à l'autre, pour s'établir à 1.080,4 milliards à fin 2014 contre 850,5 milliards un an plus tôt. Cette situation reflète notamment la hausse des créances commerciales, en ligne avec l'évolution des flux commerciaux intra-communautaires, et l'accroissement des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA.

Le présent rapport analyse l'évolution des paiements extérieurs de l'Union en 2014. Il comporte trois parties :

- les faits marquants de l'environnement économique dans lequel se sont inscrits les échanges extérieurs de l'Union en 2014 ;
- l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales en 2014 ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2014.

I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2014

1.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2014, les opérations avec l'extérieur des résidents de l'UEMOA se sont effectuées dans un environnement économique international caractérisé par la mise en œuvre, par les pouvoirs publics et les banques centrales, de réformes et de politiques de soutien à l'activité économique. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,4% en 2014, soit le même niveau qu'en 2013.

La croissance économique a été mitigée dans les pays industrialisés. Aux Etats-Unis, elle s'est fixée à 1,8% en 2014 contre 1,4% l'année précédente. Au Japon, elle s'est établie à -0,1% contre 1,6% en 2013. L'activité économique dans la zone euro a également progressé, passant de -0,5% en 2013 à 0,9% en 2014.

A l'inverse, dans les pays émergents et en développement, la croissance économique a décéléré, ressortant à 4,6% en 2014 contre 5,0% en 2013, en liaison avec les sorties de capitaux au profit des économies avancées et un regain de tensions socio-politiques dans certains pays. Malgré ce contexte d'incertitude, l'économie indienne a vu son Produit Intérieur Brut progresser de 7,2% en 2014 contre 6,9% en 2013. Quant à la Chine et au Brésil, leur taux de croissance est ressorti respectivement à 7,4% et 0,1% en 2014 contre 7,7% et 2,5% en 2013. En Afrique subsaharienne, le Produit Intérieur Brut a progressé de 1,5% en 2014, après une augmentation de 2,2% en 2013.

Quant au commerce mondial, sa croissance en volume s'est établie à 2,8% en 2014 et à 2,4% en moyenne sur les trois dernières années. Cette situation peu favorable s'explique notamment par l'effondrement des prix mondiaux du pétrole au cours du deuxième trimestre 2014 et la faiblesse des prix des autres produits de base. Elle est également due au ralentissement de la croissance du PIB des économies émergentes, à la reprise économique inégale dans les pays développés ainsi qu'à la montée des tensions géopolitiques.

Pour sa part, l'évolution du niveau général des prix à la consommation à l'échelle mondiale a été marquée par un repli en 2014, sous l'effet de la baisse des cours des matières premières, notamment le pétrole et les produits alimentaires. Le taux d'inflation s'est établi en moyenne à 1,4% en 2014 dans les pays industrialisés, soit le même niveau qu'en 2013. Ce taux est ressorti à 5,1% en 2014 contre 5,9% en 2013 dans les pays émergents et en développement.

Sur les marchés des changes, le cours de l'euro est passé, en moyenne, de 1,3704 dollar en décembre 2013 à 1,2331 dollar en décembre 2014, soit une baisse de 10,0%, imputable essentiellement aux mesures d'assouplissement de politique monétaire prises par la Banque Centrale Européenne. La monnaie unique européenne a respectivement reculé de 1,8%, 5,6% et 8,3% sur la même période vis-à-vis du franc suisse, de la livre sterling et du yuan. Elle s'est, en revanche, appréciée face au yen, en raison des difficultés économiques du Japon.

Concernant les matières premières, les cours des principaux produits exportés par l'Union se sont, pour la plupart, inscrits en hausse par rapport à leur niveau de 2013, à l'exception de ceux du caoutchouc, de l'or et du coton.

Par ailleurs, les prix des produits énergétiques, des produits industriels et des produits alimentaires se sont repliés respectivement de 7,5%, 6,0% et 4,2%. En particulier, le repli des cours du pétrole est lié à la production additionnelle de pétrole de schiste aux Etats-Unis, l'augmentation des exportations en provenance de Libye et le maintien du volume de production de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.

Après la hausse des flux en 2013, les investissements directs étrangers (IDE) mondiaux se sont repliés de 16,3% en 2014 pour s'établir à 1.228 milliards de dollars,[1] contre 1.467 milliards de dollars notés une année plus tôt. Cette évolution s'explique notamment par la fragilité de l'économie mondiale, l'incertitude des investisseurs quant aux politiques publiques et les fortes tensions géopolitiques. Les entrées d'IDE en Afrique sont demeurées stables à 54 milliards de dollars. Celles en direction de l'Afrique de l'Ouest se sont contractées, en raison des conséquences de l'épidémie de maladie à virus Ebola qui a entraîné la cessation d'activité de plusieurs entreprises ou l'interruption de leur expansion, de certains conflits régionaux et de la chute du prix des matières premières.

1.2 - ENVIRONNEMENT INTERNE

Dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique est demeurée vigoureuse en 2014. Le produit intérieur brut de l'Union est ressorti en augmentation de 6,5% en 2014, après une progression de 5,9% en 2013. Cette bonne orientation de la croissance économique résulte du raffermissement de la production industrielle, consécutif au démarrage des activités de nouvelles unités et à la montée en régime de la production de certaines sociétés.

Dans le secteur agricole, la campagne 2014/2015 s'est déroulée de façon satisfaisante. Les préoccupations liées à l'installation tardive des pluies se sont dissipées, à la suite de leur bonne répartition spatiale, qui a permis une évolution normale des plants dans la plupart des régions de l'Union, à l'exception de la partie occidentale du Sahel.

La production vivrière est ainsi ressortie à 52.317.774 tonnes au cours de la campagne 2014/2015, en hausse de 7,0% par rapport aux résultats de la campagne agricole précédente. Elle a été portée principalement par l'augmentation de celles de céréales (5,2%) et de tubercules (7,7%).

Les productions de la quasi-totalité des cultures d'exportation ont également progressé, à l'exception de l'arachide dont les récoltes ont enregistré un repli de 2,8%, en se situant à 2.071.911 tonnes pour la campagne 2014/2015, en retrait de 59.344 tonnes par rapport aux résultats de la campagne précédente, du fait de l'installation tardive de la période hivernale et de l'arrêt précoce des pluies dans les pays producteurs, notamment au Sénégal.

L'offre de **coton graine** dans l'Union est ressortie à 2.111.711 tonnes, en hausse de 13,2% par rapport aux résultats de la campagne 2013/2014. Cette performance est induite par les efforts accomplis en vue de la redynamisation de la filière, dont notamment la poursuite de l'encadrement des cotonculteurs, la mise à leur disposition d'intrants à coût modéré ainsi que l'augmentation des prix d'achat du coton graine au producteur. Ces actions se sont traduites par un accroissement des superficies emblavées.

1. *CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, 2015.*

La production de **cacao**, essentiellement réalisée en Côte d'Ivoire, s'est située, durant la campagne 2014/2015, légèrement au-dessus du niveau record de 1.754.223 tonnes, atteint lors de la précédente campagne. Elle est estimée à 1.754.604 tonnes pour la campagne 2014/2015.

Les récoltes de la **noix de cajou** ont été estimées à 971.818 tonnes durant la campagne 2014/2015, en hausse de 12,2% par rapport à la campagne précédente.

Graphique 1a : Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés par l'Union (en indice base 100 =1999-2000)

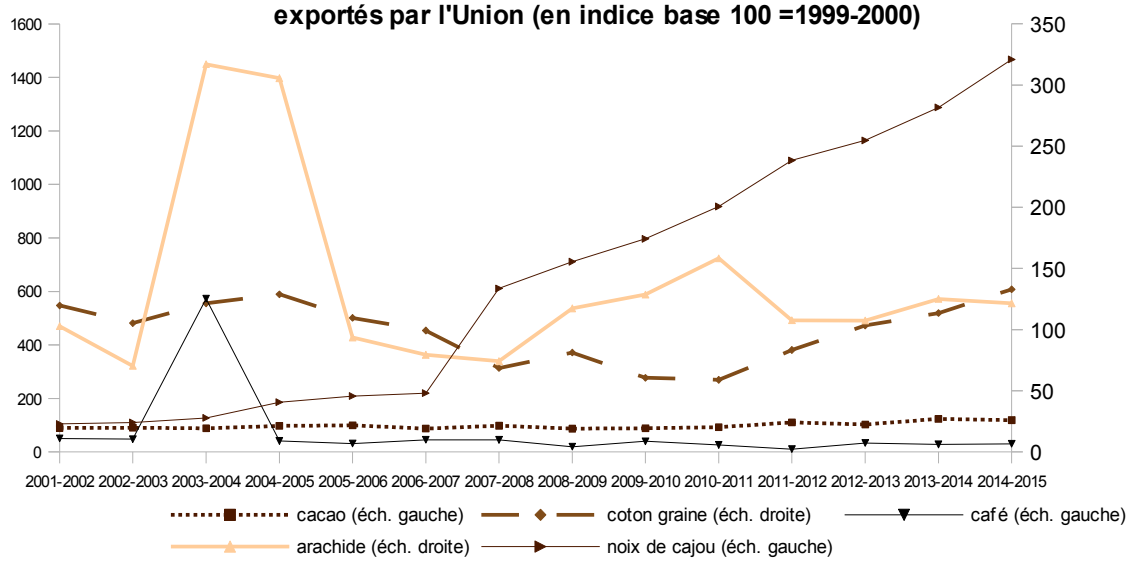

Source : BCEAO.

Dans le secteur minier, qui constitue la première source d'exportation des pays de l'Union (avec le pétrole, l'or et l'uranium notamment), la tendance baissière de la production s'est poursuivie en 2014, en raison de la diminution de la production d'**uranium**, consécutive aux difficultés techniques enregistrées sur les sites d'extraction de ce minerai au Niger. De même, il a été noté la baisse de la production de pétrole, notamment en Côte d'Ivoire et au Niger. La production d'or a, pour sa part, connu une hausse de 9,6% pour se situer à 100.381,4 kg, sous l'effet essentiellement de la progression de la production en Côte d'Ivoire (58,2%) et au Burkina (12,2%).

Plus spécifiquement, la production de **pétrole brut** dans l'Union a baissé de 16,8%, passant de 15.156,6 milliers de barils en 2013 à 12.606,2 milliers de barils en 2014. Cette évolution s'explique essentiellement par certaines difficultés techniques de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) au Niger et par le retard pris dans le désensablement de certains puits en Côte d'Ivoire.

L'extraction des **phosphates**, quant à elle, a poursuivi son recul pour ressortir à 1.867,9 milliers de tonnes en 2014 contre 2.049,9 milliers de tonnes en 2013, soit une baisse de 8,9%, sous l'effet des fréquentes pannes survenues dans la chaîne de production, notamment au Sénégal, et de la baisse de la production au Togo, en raison de pannes successives observées sur les machines.

Quant à la production d'**uranium**, elle a baissé de 6,3% au Niger, en s'établissant à 3.991,7 tonnes, découlant du ralentissement observé pendant la phase de renégociation du régime fiscal entre AREVA et le Gouvernement, à la suite de l'application de la loi minière de 2006 au Niger.

Graphique 1b : Evolution des productions des produits miniers (en indice base 100 = 2000)

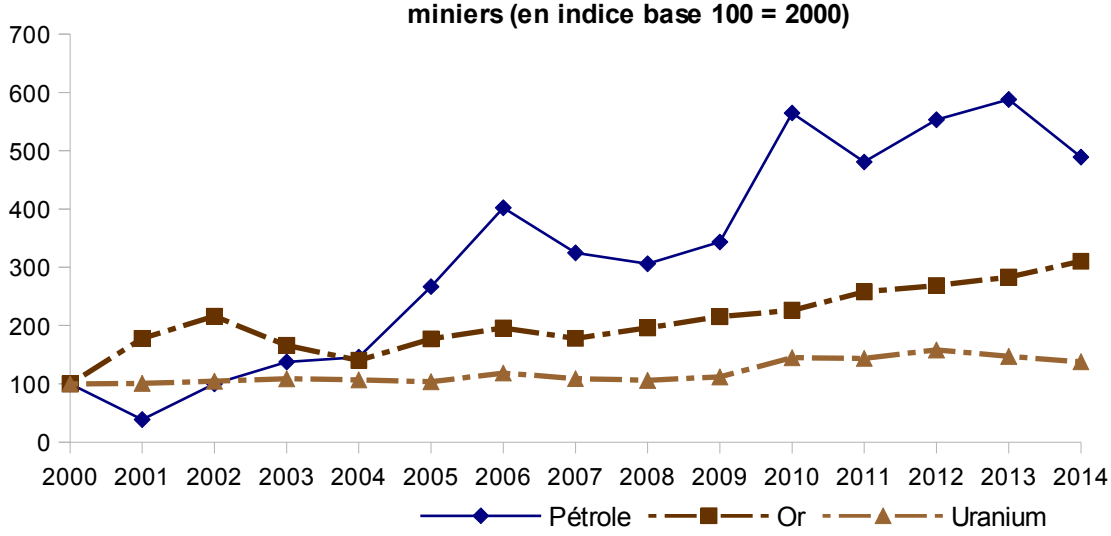

Source : BCEAO.

Sur un autre plan, l'inflation a poursuivi en 2014 son orientation baissière, amorcée en 2012. Le taux d'inflation dans l'Union est ressorti en moyenne à -0,1% en 2014 contre 1,5% en 2013, traduisant notamment le recul des prix des produits alimentaires locaux, en particulier les céréales et les tubercules, ainsi que des prix des aliments importés tels que le riz, le blé et le sucre. Le repli du niveau général des prix en 2014 traduit également la baisse des prix des carburants, à la suite de la mise en œuvre des mécanismes internes d'ajustement des prix des produits pétroliers.

Concernant l'exécution des opérations financières des États, elle s'est soldée, en 2014, par une augmentation du déficit budgétaire hors dons par rapport aux réalisations de l'année 2013. En effet, le déficit global, base engagements, hors dons, est ressorti à 2.973,4 milliards à fin décembre 2014, contre 2.773,4 milliards relevés un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit s'est stabilisé à 6,2%. Cette évolution porte l'empreinte de la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics, en vue de créer les conditions d'une croissance durable.

S'agissant de l'encours de la dette publique extérieure des Etats de l'Union, il s'est chiffré à 11.406,8 milliards de francs CFA à fin décembre 2014 contre 9.469,5 milliards enregistrés un an plus tôt, soit une hausse de 20,5%. Cette évolution est imputable à l'augmentation des tirages sur emprunts, qui ont crû d'environ 24,2% par rapport aux réalisations de 2013.

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites au cours de l'année 2014 par un solde global excédentaire de la balance des paiements de 74,5 milliards[2], contre un déficit de 568,2 milliards en 2013. Cette évolution traduit une amélioration du déficit courant et des flux nets au titre du compte financier[3]. Ces effets ont toutefois été atténués par la baisse de l'excédent du compte de capital.

Graphique 2 : Soldes caractéristiques de la balance des paiements (en milliards de FCFA)

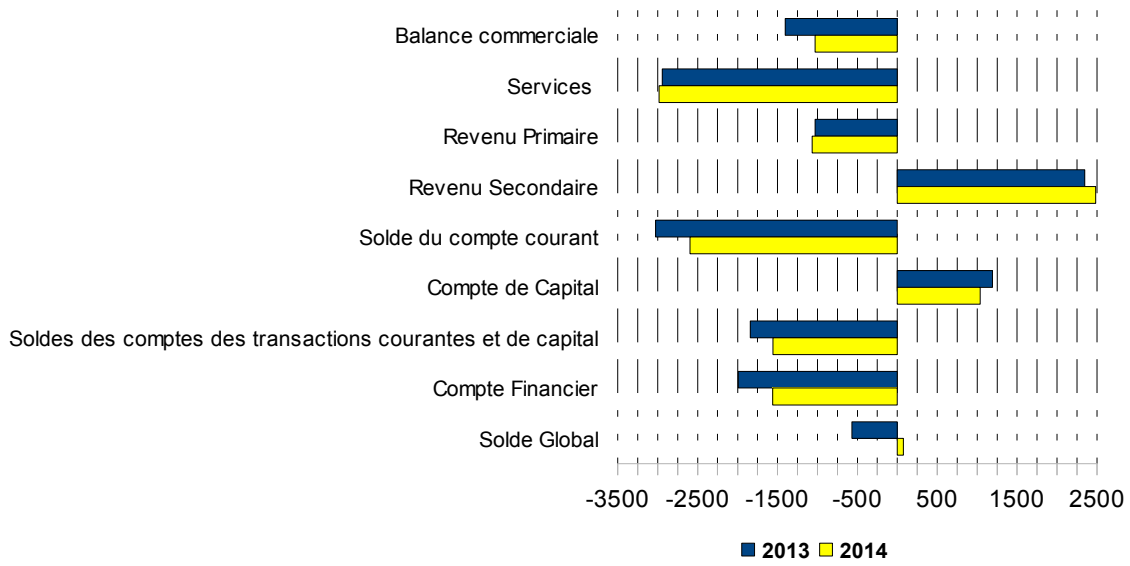

Source : BCEAO.

2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit des transactions courantes s'est contracté en 2014 pour s'établir à 2.595,9 milliards contre 3.028,4 milliards en 2013. Hors dons, il est ressorti à 6,2% du PIB en 2014 contre 7,5% en 2013, soit une baisse de 1,3 point de pourcentage.

2. *Les montants indiqués dans ce rapport sont en franc CFA, sauf indication contraire*
3. *Avec la méthodologie de la sixième édition, la convention de signe des rubriques du compte financier a changé. Les signes (-) correspondent à des accroissements d'engagements et/ou des diminutions de créances. Quant aux signe (+), ils traduisent une réduction d'engagements et/ou augmentation des créances.*

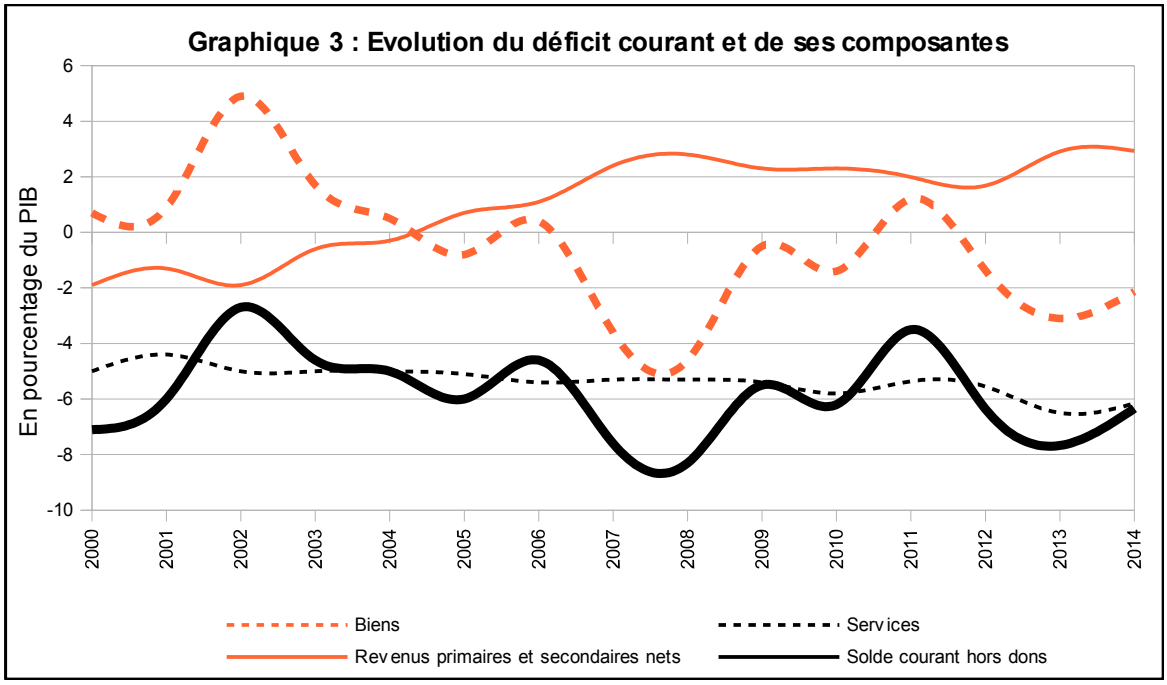

Source : BCEAO.

Le repli du déficit du compte courant est essentiellement imputable à la baisse du déficit des biens et à la hausse des flux du revenu secondaire (transferts courants nets). Cette évolution a été atténuée par l'aggravation des déficits des services et du revenu primaire (revenus nets des facteurs).Source : BCEAO

2.1.1 - Balance des biens et services

Le déficit structurel de la balance des biens et services a baissé de 331,9 milliards, en passant de 4.345,0 milliards à fin 2013 à 4.013,1 milliards en 2014, reflétant l'amélioration du déficit de la balance commerciale.

2.1.1.1 - Balance commerciale

Le déficit commercial s'est amélioré de 2014, en ressortant à 1.029,7 milliards contre 1.402,8 milliards une année plus tôt, en ligne avec la bonne orientation des exportations de cacao, de noix de cajou et de coton, la diminution des acquisitions de biens intermédiaires ainsi que le repli de la facture pétrolière, consécutif au fléchissement de 5,4% des prix internationaux du pétrole au cours du deuxième semestre de l'année 2014.

2.1.1.1.1 - Exportations de biens

Les exportations de biens ont crû en 2014, en rapport avec l'accroissement de la production. Cette évolution est ressortie modérée, du fait de la baisse des prix de la plupart des principaux produits exportés.

Les exportations totales de biens des pays de l'UEMOA, en valeur, ont connu une augmentation de 4,5% en 2014, pour s'établir à 11.109,9 milliards contre 10.627,4 milliards enregistrés un an plus tôt. Cette augmentation a été soutenue par le dynamisme de la production, notamment de coton (+17,1%), de noix de cajou (+13,9%), de caoutchouc (+9,4%) et de café (+8,6%). Elle a toutefois été modérée par la baisse des cours de certaines spéculations sur le marché international, notamment le caoutchouc (-26,7%), le coton (-11,5%), l'or (-10,3%) et le pétrole (-6,2%).

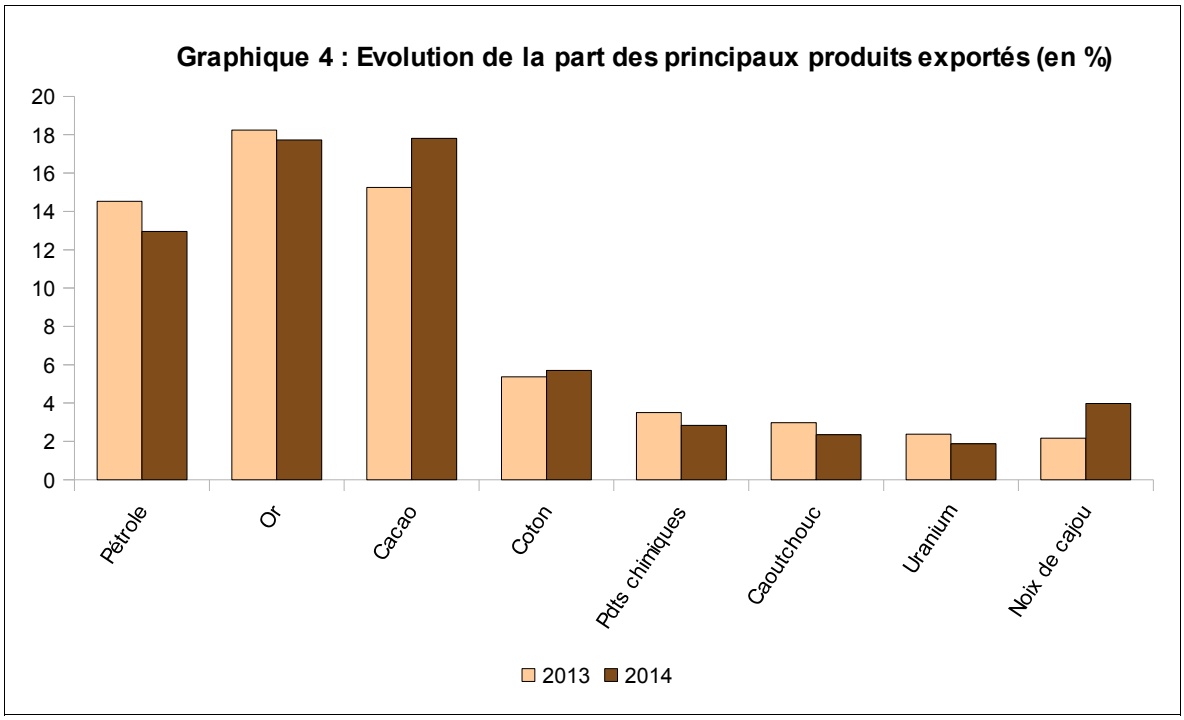

Sources : BCEAO, INS.

Les évolutions des exportations des principaux produits se présentent comme suit.

• **Les ventes à l'extérieur de cacao** ont poursuivi leur tendance haussière en 2014. Elles se sont établies à 2.302,9 milliards en 2014, contre 1.939,0 milliards en 2013, soit une hausse de 18,8%, en ligne avec une évolution favorable des cours internationaux de cette spéculation (+25,7%).

Les ventes de cacao et de ses dérivés hors de l'Union ont été orientées vers l'Union Européenne (64,3%), en particulier les Pays-Bas (23,8%), la Belgique (9,0%), la France (8,4%), ainsi que les Etats-Unis (17,5%). Les produits du cacao sont ressortis au premier rang des principaux produits exportés par l'Union, avec une part de 17,8% du total des ventes de la zone.

• **Les exportations d'or** se sont accrues de 0,1% en 2014, après une baisse de 19,4% observée en 2013. Les recettes d'exportation de l'or sont ainsi ressorties à 2.292,0 milliards en 2014, contre 2.289,9 milliards un an plus tôt. Les cours internationaux de ce produit ont chuté de 10,4% entre 2013 et 2014.

L'or occupe la deuxième place des produits d'exportation de l'Union en 2014, avec une part de 17,7% contre 18,3% en 2013, soit un recul de 0,6 point de pourcentage.

Les ventes d'or de l'Union ont été orientées principalement vers l'Europe (50,2%), l'Afrique du Sud (42,1%) et les Émirats Arabes Unis (2,1%). Les principaux exportateurs du métal jaune dans l'Union sont le Burkina (40,4%), le Mali (32,8%) et la Côte d'Ivoire (18,2%).

• **La baisse du chiffre d'affaires des ventes des produits pétroliers, entamée en 2013, s'est poursuivie en 2014**. Les exportations de ces produits ont diminué de 9,0% pour ressortir à 1.679,8 milliards en 2014. Cette évolution s'explique par les difficultés techniques observées

sur le champ Baobab en Côte d'Ivoire et la réduction de la performance des puits de cet Etat ainsi que la baisse des cours mondiaux de pétrole au cours de la deuxième moitié de l'année 2014. Les produits pétroliers sont passés en troisième position des produits d'exportation de l'UEMOA en 2014, avec une part de 13,0%, en repli de 6,5 points de pourcentage par rapport aux réalisations de l'année 2013, où ils occupaient la première place avec une part de 19,5%.

Encadré 1 : Evolution des cours internationaux des produits pétroliers

Resté autour de 105 dollars US le baril pendant quatre ans, le prix du pétrole a commencé à baisser depuis la deuxième moitié de l'année 2014, perdant environ 12% de sa valeur à fin décembre 2014 pour s'établir à 92,4 dollars US. Cette évolution, qualifiée de « contre-choc pétrolier », s'explique surtout par des effets d'offre et, dans une moindre mesure, par ceux de la demande mondiale.

Du côté de l'offre, il s'agit essentiellement de la conséquence d'une surproduction au niveau mondial, couplée à la décision des membres de l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole (OPEP) de maintenir leurs quotas de production. A cela s'ajoutent d'autres facteurs tels que la production en hausse du pétrole américain non conventionnel (pétrole de schiste) grâce à la technique de la fracturation hydraulique (*fracking*). En particulier, la production américaine a atteint 8,6 millions de barils par jour en août 2014, soit son niveau le plus élevé depuis juillet 1986. Selon l'Agence Gouvernementale Américaine d'Information sur l'Energie (Energy Information Administration), les réserves en date du 19 décembre 2014 avaient atteint un pic de 7,7 millions de barils. Elle prévoit un record de 9,5 millions de barils en 2015, soit le niveau le plus élevé depuis les sommets atteints en 1970. En outre, la production de la Russie, second producteur mondial, n'a pas encore été affectée par les embargos décrétés par les Etats-Unis et l'Union Européenne, à la suite de la crise en Ukraine. En effet, ces restrictions concernent de futurs investissements des compagnies pétrolières russes, qui continuent d'écouler leurs productions actuelles sur le marché mondial.

En ce qui concerne la demande, elle demeure faible du fait de la reprise lente de l'économie mondiale post-crise économique de 2008. Les prévisions de l'OCDE pour 2014-2015 montrent que la croissance serait moindre en Europe, aux Etats-Unis et dans les grands pays émergents comme le Brésil et la Chine. Plus spécifiquement, l'activité manufacturière chinoise, deuxième plus gros consommateur de pétrole au monde après les Etats-Unis, évaluée à fin décembre 2014, a ralenti en moyenne annuelle.

Graphique 5 : Evolution du cours moyen du pétrole sur le marché international

Source : FMI.

Parmi les facteurs classiques liés à la demande et à l'offre de pétrole, il pourrait être noté également la «financiarisation» (le brut et les autres matières premières étant considérés par les investisseurs financiers comme une catégorie distincte d'actifs) et la «spéculation» qui ont contribué à la chute du prix du baril.

L'impact du fléchissement des cours internationaux de produits pétroliers sur les échanges extérieurs de l'UEMOA ressort positif. Le déficit net de la balance commerciale pour ce produit est passé de 2.258,0 milliards en 2013 à 2.166,5 milliards en 2014, en amélioration de 91,5 milliards, du fait des gains enregistrés par les pays importateurs nets de pétrole, qui ont vu leurs factures énergétiques allégées.

Par pays, l'effet de la persistance de la baisse des prix du pétrole serait contrasté. La poursuite de la chute des cours pourrait avoir un effet négatif sur les pays producteurs de brut, notamment la Côte d'Ivoire et le Niger où les recettes pétrolières représentent en moyenne, sur la période 2012-2014, des parts respectives de 25,8% et 20,5% des revenus d'exportation.

L'Afrique est la principale destination des produits pétroliers exportés par l'Union, avec une part de 63,6% en 2014 contre 62,0% en 2013, soit une hausse de 1,6 point de pourcentage. Ensuite, vient l'Europe, notamment l'Union Européenne, avec une part de 14,3% en 2014 contre 20,6% en 2013, puis l'Amérique avec une part de 11,2% en 2014 contre 9,0% en 2013.

• **Les exportations de coton ont maintenu leur tendance haussière,** entamée depuis 2008. Celle-ci est soutenue, d'une part, par l'évolution favorable des cours sur le marché international et, d'autre part, par l'accroissement de la production, consécutif aux mesures de restructuration engagées dans la plupart des pays producteurs de l'Union**.** Les expéditions d'or blanc se sont accrues de 9,2% en 2014, pour s'établir à 742,4 milliards contre 679,6 milliards notés une année plus tôt.

Les ventes de coton ont été orientées vers l'Asie (69,1%), singulièrement la Chine (29,8%), vers l'Afrique (10,9%) et vers la zone euro (9,5%).

• **Les exportations de produits chimiques, composées essentiellement de produits pharmaceutiques, de cosmétiques, d'acide phosphorique et d'engrais**, en progression depuis 2010, se sont accrues de 1,7% en 2014. Elles se sont établies à 452,5 milliards en 2014 contre 444,8 milliards une année plus tôt, imputable essentiellement à l'évolution haussière des cours internationaux et à la reprise des activités des Industries Chimiques du Sénégal (ICS), après les arrêts de production de cette structure en 2013 pour un renouvellement des outils techniques.

La part des produits chimiques dans les exportations de l'Union s'est cependant réduite de 0,7 point de pourcentage, passant de 3,5% en 2013 à 2,8% en 2014. En dehors de l'acide phosphorique destiné au marché indien, les produits chimiques alimentent principalement le commerce intra-UEMOA (42,2%), ainsi que les échanges avec les autres pays de la CEDEAO (27,8%) et l'Asie (12,2%).

• **La ventes à l'extérieur de noix de cajou** ont progressé en 2014 de 87,0% pour s'établir à 514,8 milliards, du fait de la hausse des exportations de la Côte d'Ivoire et du Bénin, impulsées par les réformes introduites dans ce secteur par les Autorités de ces deux pays. Cette évolution a été toutefois modérée par la baisse des ventes extérieures de la Guinée-Bissau, imputable aux difficultés de la filière dans cet Etat. L'augmentation des cours mondiaux de la noix de cajou, soutenue par une hausse de la demande, notamment aux Etats-Unis, a contribué à l'accroissement des exportations. La part des ventes extérieures de noix de cajou dans les exportations totales a connu un gain de 1,8 point de pourcentage pour s'établir à 4,0% en 2014 contre 2,2% en 2013. Celles-ci sont destinées à 93,3% au continent asiatique, particulièrement à l'Inde (51,2%).

• **La baisse des expéditions d'uranium, observée en 2013, s'est poursuivie en 2014.** Les exportations d'uranium se sont repliées de 20,6% en 2014 pour s'établir à 240,5 milliards en 2014, contre 302,8 milliards en 2013. Cette évolution défavorable résulte du ralentissement des expéditions des sociétés minières, à la suite de la révision à la baisse du prix conventionnel au kg de ce produit au Niger, qui est passé de 70.000 FCFA en 2013 à 59.000 FCFA en 2014. Le profil baissier des ventes d'uranium est également lié au repli de la production, consécutif au ralentissement enregistré pendant la phase de renégociation du régime fiscal découlant de l'application de la loi minière de 2006 au Niger. La part de l'uranium dans les exportations de l'Union est en recul de 0,5 point de pourcentage, passant de 2,4% en 2013 à 1,9% en 2014.

Tout comme les années précédentes, la France a été en 2014 la principale destination des exportations d'uranium de l'Union, avec une part de 77,7%, suivie des Etats-Unis (14,1%) et de la Chine (8,3%).

• **Les exportations de caoutchouc** ont poursuivi leur baisse, entamée depuis 2012, pour s'établir à 302,7 milliards en 2014, contre 376,8 milliards en 2013, soit un repli de 19,7%, du fait essentiellement du recul de 30,3% des prix à l'exportation. Le repli des cours internationaux du caoutchouc s'explique par les difficultés économiques rencontrées dans l'ensemble des pays consommateurs de ce produit. La part des produits du caoutchouc s'est établie à 2,3% des exportations de l'Union en 2014, contre 3,0% en 2013, soit une diminution de 0,7 point de pourcentage. Les exportations de ce produit ont été destinées essentiellement à l'Union Européenne (54,6%), l'Asie (27,2%) et l'Amérique (17,2%).

• **Les autres produits d'exportation** sont constitués essentiellement de l'arachide, des produits de la pêche, de l'huile de palme, du bois et des ouvrages en bois, de la banane, de l'ananas et de l'oignon. Les exportations de ces produits ont connu une augmentation en valeur de 7,4% pour ressortir à 5.013,9 milliards en 2014, contre 4.670,5 milliards en 2013.

La répartition géographique des exportations officielles de l'Union montre que celles-ci sont destinées principalement à l'Europe (42,9%), suivi de l'Afrique (27,4%), de l'Asie (18,6%) et de l'Amérique (8,7%).

L'accroissement des ventes extérieures vers l'Europe s'est poursuivi en 2014. Elles ont connu une hausse de 1,1% en 2014 et sont ressorties à 4.761,7 milliards contre 4.709,1 milliards en 2013, en raison notamment de l'augmentation des expéditions de cacao, de coton et de café. Les exportations sont, pour l'essentiel, orientées vers la Zone euro (26,0%). La France demeure, en particulier, la première destination des ventes extérieures de l'Union, en accueillant 7,6% de ses exportations en 2014. Cette proportion est toutefois en baisse par rapport aux résultats enregistrés un an plus tôt où ce chiffre était de 8,7%. La part des exportations vers le continent européen a connu en 2014, une baisse de 2,4 points de pourcentage. Elle est consécutive à la diminution des ventes vers la Zone euro de 1,9 point de pourcentage, liée essentiellement au recul de certaines spéculations traditionnellement expédiées dans cette zone (phosphates, uranium et pétrole).

Le continent africain est resté la deuxième destination des exportations de l'UEMOA au cours de la période sous revue avec une part constante de 27,4% d'une année à l'autre. Quant aux expéditions en direction des pays de la CEDEAO, elles ont baissé pour ressortir à 10,6% du total des exportations en 2014 contre 12,9% en 2013.

En valeur, les exportations de l'Union vers l'Afrique s'élèvent à 3.039,3 milliards en 2014 contre 2.906,8 milliards en 2013, soit une hausse de 4,6%. Ces expéditions ont été dominées par les produits chimiques (31,8%), les produits pétroliers (26,6)%) et l'or (20,0%).

Les expéditions de marchandises en direction de l'Asie ont poursuivi la progression entamée depuis 2005, sous l'effet essentiellement d'une hausse des ventes extérieures de coton et de produits chimiques. En effet, les ventes de l'Union en Asie ont connu une hausse de 16,0%, passant de 1.781,9 milliards en 2013 à 2.066,7 milliards en 2014. Les exportations vers l'Asie portent essentiellement sur le coton (29,1%), les noix de cajou (25,6%), le cacao (11,8%) et l'or (8,8%). Le coton est principalement orienté vers la Chine avec une part de 34,9% des exportations vers l'Asie.

Les exportations en direction du continent américain sont ressorties à 969,6 milliards en 2014 contre 1.014,4 milliards en 2013, soit une baisse de 4,4%, tirée essentiellement par la diminution des exportations du café (-42,1%) et d'uranium (-40,3%). Le recul des expéditions est notamment observé au niveau des relations avec le Mexique (-20,7%) et le Canada (-17,5%). Il a été atténué par la hausse des exportations vers le Brésil (59,3%) et les Etats-Unis (+10,2%). Les exportations de l'Union à destination de ce continent au cours de l'année 2014 sont dominées par le cacao (54,7%), le pétrole brut (25,3%) et, à un degré moindre, le caoutchouc (5,8%).

L'analyse de la contribution des pays à la croissance des exportations de l'Union fait ressortir une prédominance de la Côte d'Ivoire, qui représente 55,0% des ventes à l'extérieur de la zone en 2014, contre 51,7% en 2013. Ce pays est suivi par le Mali et le Sénégal, dont les parts ont toutefois baissé et sont ressorties respectivement à 11,5% et 11,3% en 2014, contre 11,9% et 11,7% en 2013. La part du Niger a également diminué de 1,6 point pour s'établir à 4,3% en 2014, contre 5,9% en 2013, en raison des difficultés que le secteur uranifère a connues au cours de la période. Outre la Côte d'Ivoire, le Bénin est l'autre pays de l'Union dont la contribution en matière d'exportation a augmenté, comparativement aux réalisations de l'année 2013. En effet, cet Etat a connu un accroissement de sa contribution de 1,2 point de pourcentage pour s'établir à 3,9% en 2014 contre 2,7% en 2013. Le dynamisme de ses exportations s'explique par le regain noté dans les exportations d'anacarde et les bons résultats observés dans les expéditions de coton.

Tableau 1 : Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014
Bénin	2,7	1,9	1,3	2,7	3,9
Burkina	7,2	10,9	10,3	10,6	10,6
Côte d'Ivoire	59,4	55,2	53,8	51,7	55,0
Guinée-Bissau	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5
Mali	10,6	10,8	11,9	11,9	11,5
Niger	3,7	4,4	5,5	5,9	4,3
Sénégal	11,5	11,4	11,9	11,7	11,3
Togo	4,5	4,8	4,8	4,9	2,9
TOTAL EXPORTATIONS UEMOA	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Sources : BCEAO, statistiques douanières.

2.1.1.1.2 - Importations de biens

Les acquisitions de biens ont enregistré une décélération de leur rythme de progression, qui est ressorti à 0,9% en 2014 contre 6,9% en 2013, du fait essentiellement de la chute des cours internationaux des produits pétroliers, principale source du recul des achats de produits énergétiques et, dans une moindre mesure, de la baisse des acquisitions de biens intermédiaires.

La facture des importations de l'Union s'est chiffrée à 12.139,6 milliards en 2014 contre 12.029,5 milliards FCFA en valeur FOB en 2013, soit une hausse de 0,9%.

La hausse des achats à l'extérieur est attribuable essentiellement aux commandes de produits alimentaires et autres biens de consommation (+24,0%) ainsi que de biens d'équipement (+4,3%). Toutefois, cette augmentation a été modérée par la baisse des acquisitions en valeur des produits pétroliers (-5,4%), dont le recul des prix sur les marchés internationaux, entamé à la fin du premier semestre 2014, s'est accéléré au cours du quatrième trimestre 2014.

Graphique 6 : Evolution de la part des principaux produits importés (en %)

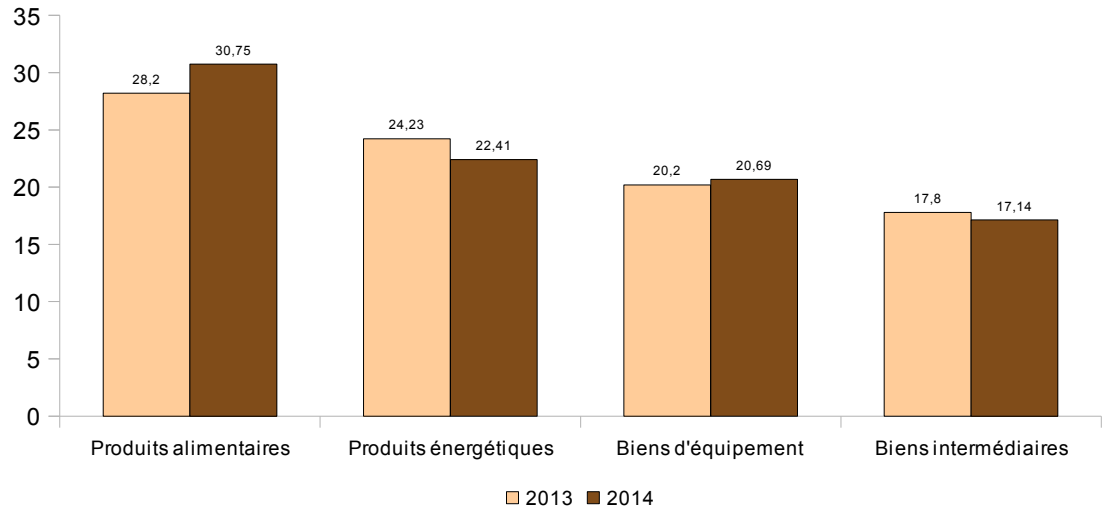

Sources : BCEAO, INS.

La facture pétrolière s'est chiffrée à 3.851,9 milliards en 2014, contre 4.073,4 milliards en 2013, soit un recul de 5,4%, reflétant principalement le repli des prix sur les marchés internationaux, induit par la surproduction, le maintien des quotas de production au sein de l'OPEP et l'atonie de la croissance mondiale.

Les importations de produits pétroliers sont constitués à hauteur de 66,3% de pétrole brut acheminé vers la Côte d'Ivoire et le Sénégal, principalement à des fins de raffinage, ainsi qu'à un peu plus de 33,6% de produits raffinés.

Les importations de produits alimentaires et autres biens de consommation courante se sont situées à 5.270,6 milliards, avec une part de 30,8% des acquisitions totales, contre 28,2% en 2013. Les importations de céréales, essentiellement le riz et le blé, constituent la principale composante de ces achats, avec une part estimée à 42,5%. Celle-ci est toutefois ressortie en baisse, comparée au niveau de 45,1% réalisé en 2013.

Les achats de riz ont connu une hausse de 14,1% pour ressortir à 1.118,6 milliards, en rapport avec l'accroissement de la demande. Quant aux acquisitions de blé, elles ont baissé de 12,2% en 2014 pour se situer à 251,6 milliards. Ce recul s'explique par le repli des cours internationaux de ce produit de 14,1% en 2014.

La valeur totale des importations de sucre s'est, pour sa part, établie à 132,2 milliards en 2014, contre 179,4 milliards en 2013. Cette évolution s'explique par le recul des cours du sucre sur le marché mondial, induit par une offre excédentaire dans les principaux pays producteurs dont le Brésil (plus grand producteur et exportateur mondial).

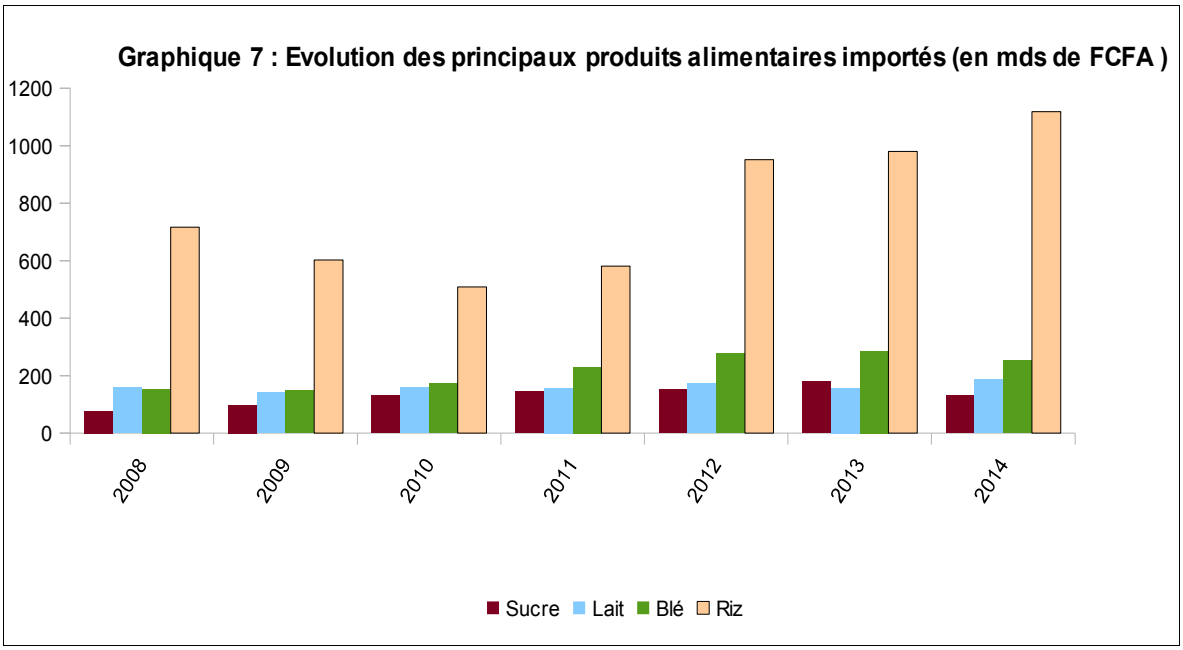

Sources : BCEAO, INS.

Les acquisitions de biens intermédiaires, composées en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, sont ressorties en baisse de 1,7% en 2014. Leur part dans les importations totales s'est fixée à 17,1% en 2014, contre 17,8% en 2013.

La facture des biens d'équipement a progressé de 4,3% par rapport aux réalisations de 2013 pour s'établir à 3.541,3 milliards contre 3.394,9 milliards une année plus tôt. Ces biens ont occupé le troisième rang dans le classement des importations, avec une part de 20,7% en 2014, contre 20,2% relevé un an auparavant. La majeure partie des achats de biens d'équipement à l'extérieur est constituée de matériels de transport (31,0%), de machines mécaniques (27,0%) et d'appareils électriques (19,0%). La hausse des acquisitions de ces biens est liée à la poursuite des investissements publics et privés, qui induisent d'importants besoins en biens d'équipement.

Les principales sources d'approvisionnement en biens des pays de l'UEMOA sont l'Europe (39,1%), le continent asiatique (29,4%), la zone Afrique hors UEMOA (18,1%) et l'Amérique (11,4%).

Les approvisionnements en provenance de l'Union Européenne ont crû de 6,3% d'une année à l'autre et sont constitués, pour l'essentiel, de biens d'équipement et intermédiaires (46,4%), de produits pétroliers raffinés (16,5%), de produits alimentaires (18,3%), en particulier le blé et le lait, ainsi que de produits pharmaceutiques (11,9%). Ces achats sont effectués principalement dans la Zone euro, spécifiquement en France qui demeure le premier pays fournisseur de l'UEMOA en détenant une part de 13,8% dans les importations totales de la Zone.

Les importations de biens en provenance de l'Asie ont progressé en 2014, en liaison notamment avec la hausse des importations de biens d'équipement (+12,9%), de riz (+3,9%), et de produits chimiques (+16,9%). La Chine a maintenu sa place de troisième fournisseur de l'Union, avec une part des importations de 11,5% en 2014, contre 11,0% en 2013, soit un gain de 0,5 point.

Encadré 2 : Echanges commerciaux entre les pays de l'UEMOA et la Chine

Les échanges extérieurs des pays de l'Union, essentiellement effectués autrefois avec les pays occidentaux, en particulier la France, se sont progressivement diversifiés au fil des années. A la faveur de cette réorientation géographique des échanges, la Chine est devenue un partenaire privilégié des Etats de l'Union, devenant le troisième fournisseur de l'espace communautaire. Dans ce contexte, la décélération de l'économie chinoise depuis le début de l'année 2012 pourrait comporter des facteurs de risques pour les Etats membres de l'Union. En effet, le taux de progression du Produit Intérieur Brut chinois s'est établi à 7,7% en 2012 et en 2013 et 7,4% en 2014, contre 10% en moyenne entre 1999 et 2011. La décélération de l'activité économique en Chine a été amplifiée par le contrecoup des plans de relance et les resserrements monétaires. Elle a été également induite par l'érosion de la compétitivité-coût, due à la hausse des salaires, au vieillissement de la population et aux contraintes en ressources en hydrocarbures, qui ont entraîné une diminution de la contribution de ce pays au commerce mondial. Cette évolution de l'activité en Chine pourrait affecter l'environnement économique interne des Etats membres de l'Union, compte tenu de leurs relations économiques réciproques.

Le canal des échanges commerciaux est le moyen le plus direct par lequel les fluctuations économiques de la Chine pourraient se transmettre aux économies de l'Union. D'après les estimations du FMI, ce canal représente plus de 60% de l'impact de la conjoncture économique des pays émergents sur la croissance économique des pays à revenu faible.

En termes statistiques, les ventes extérieures de marchandises des pays membres de l'UEMOA en direction de la Chine sont en légère hausse. Elles se sont établies à 220,6 milliards en 2014 contre 217,0 milliards en 2005, soit une augmentation de 1,6%. Ces exportations ont porté essentiellement sur le coton, le bois et les ouvrages en bois, l'amande de karité, l'uranium, les produits pétroliers, les produits de l'arachide, l'or, le caoutchouc ainsi que le cacao. En particulier, la part des exportations de coton vers la Chine est passée de 93,1% en 2005 à 34,9% en 2014.

En revanche, les importations de l'Union en provenance de la Chine enregistrent une forte progression. Elles se sont situées à 1.682,3 milliards en 2014, contre 328,9 milliards en 2005, soit une augmentation de 411,5%. Ces achats extérieurs sont composés essentiellement de biens d'équipement et de biens intermédiaires qui ont représenté, en moyenne, respectivement 39,8% et 32,2% des importations en provenance de la Chine. Les achats extérieurs en provenance de la Chine ont représenté 11,5% des importations totales en 2014, contre 4,4% en 2005, soit une augmentation de 7,1 points de pourcentage.

Au total, les échanges extérieurs des pays de l'Union avec la Chine se sont traduits par une hausse des exportations de l'Union vers la Chine et un accroissement de leurs achats extérieurs auprès de ce pays au cours de la période 2005-2014. Cette situation a entraîné une accentuation de 18,4% du solde déficitaire de la balance commerciale de l'Union vis-à-vis de la Chine, qui est passé de 62,5 milliards en 2005 à 1.209,3 milliards en 2014.

Le ralentissement de l'activité économique de la Chine pourrait également réduire les flux d'Investissements Directs Etrangers (IDE) en provenance de ce pays. En effet, la Chine contribue à hauteur de 20% aux flux d'IDE dans l'Union, soit un montant d'environ 254,0 milliards de FCFA.

Quant aux biens acquis par les pays de l'Union sur le **continent africain**, ils représentent 18,1% de leurs importations totales en 2014 et sont dominés par les produits énergétiques, dont le pétrole brut (81,9%) provenant du Nigeria, le pétrole raffiné et les biens alimentaires échangés sur le marché intra-communautaire.

Les acquisitions en provenance du **continent américain** ont baissé de 3,3% en 2014 contre une hausse de 14,8% l'année précédente, imputable notamment au repli des importations en provenance des Etats-Unis (-45,8%), du Canada (-39,6%) et du Brésil (-31,1%). Le recul porte essentiellement sur les achats de biens d'équipement (-22,9%) et intermédiaires (-18,6%).

L'analyse des importations de biens révèle que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali, le Bénin et le Burkina ont été les principaux demandeurs de biens étrangers dans l'Union au cours de l'année 2014, avec respectivement 34,7%, 19,5%, 11,6% et 10,6% pour les deux derniers. Les approvisionnements de ces pays portent essentiellement sur les acquisitions de biens intermédiaires et d'équipement, en rapport avec la poursuite et l'intensification des investissements publics et privés, du fait notamment de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures économiques et sociales dans la plupart de ces pays.

L'analyse du niveau du déficit des échanges commerciaux en 2014 indique qu'il est imputable essentiellement aux produits énergétiques dont le déficit est ressorti à 2,9% du PIB. Cette situation s'explique par une forte dépendance énergétique des pays de l'UEMOA, notamment à l'égard du pétrole, car la quasi-totalité des produits nécessaires à la satisfaction de leurs besoins énergétiques est importée.

Tableau 2 : Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014
Bénin	8,5	8,1	7,3	11,3	10,6
Burkina	8,6	10,2	11,8	13,0	10,6
Côte d'Ivoire	34,0	28,4	35,6	31,4	34,7
Guinée-Bissau	0,6	0,7	0,4	0,4	0,5
Mali	13,0	12,5	11,4	11,4	11,6
Niger	8,7	7,1	5,6	5,2	6,5
Sénégal	18,2	22,0	21,3	19,8	19,5
Togo	8,2	11,0	6,6	7,5	5,9
TOTAL IMPORTATIONS CAF UEMOA	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Sources : BCEAO, statistiques douanières.

2.1.1.2 - Balance des services

Le déficit du compte des services s'est accru, en raison essentiellement de l'alourdissement de la hausse de la consommation de services spécialisés.

Le solde structurellement déficitaire de la balance des services de l'Union s'est aggravé pour la cinquième année consécutive, passant de 2.942,1 milliards en 2013 à 2.983,4 milliards en 2014, soit une hausse de 1,4%. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement de la consommation des services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications.

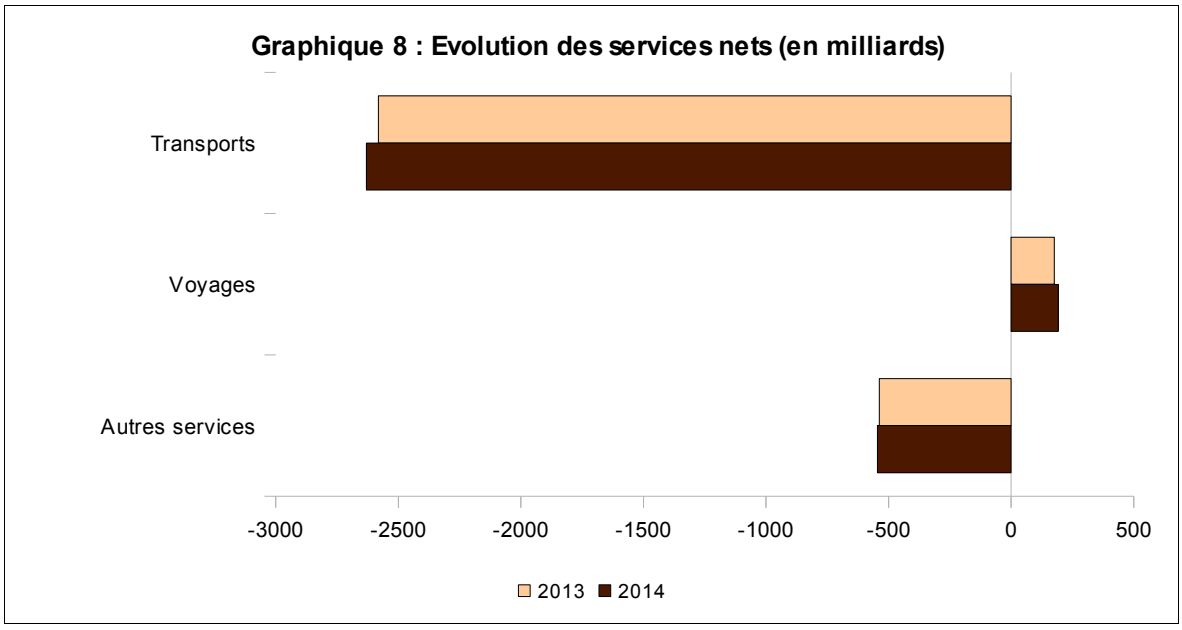

Source : BCEAO.

Les principales recettes des services proviennent du tourisme et des services fournis aux administrations publiques. Quant aux dépenses des services, elles sont constituées, pour l'essentiel des autres services aux entreprises.

Le solde déficitaire des transports est ressorti à 2.630,4 milliards en 2014 contre 2.580,9 milliards une année plus tôt, soit une hausse de 1,9%, en liaison essentiellement avec l'augmentation des dépenses liées au fret, en ligne avec la croissance des importations de biens.

Le solde du compte de « Voyages », retraçant les recettes nettes du tourisme ainsi que celui de l'excédent des services reçus par les Administrations publiques est ressorti excédentaire. Il a crû de 9,2% pour se fixer à 192,6 milliards en 2014 contre 176,5 milliards un an plus tôt. Cette situation reflète notamment la tenue de diverses manifestations internationales dans les pays de l'UEMOA, les mouvements de contingents militaires étrangers, avec la présence de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) ainsi que le dynamisme des activités aéroportuaires en Côte d'Ivoire.

Le déficit des autres services spécialisés est ressorti à 545,6 milliards en 2014 contre 537,4 milliards enregistrés un an plus tôt, soit un accroissement de 1,5%. Cette situation s'explique par la hausse des services sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications. Ces services sont relatifs aux travaux de construction et d'entretien des infrastructures routières, des mines ainsi que des télécommunications. Ils concernent également la réalisation de forages et de sondages géosismiques, d'installation d'usines, de travaux de carrières, de travaux divers des BTP, d'analyse d'échantillons, etc.

2.1.2 - Revenu primaire

Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou à la suite de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est accentué, en raison de l'accroissement des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices.

Graphique 9 : Evolution du revenu primaire et des dividendes versés

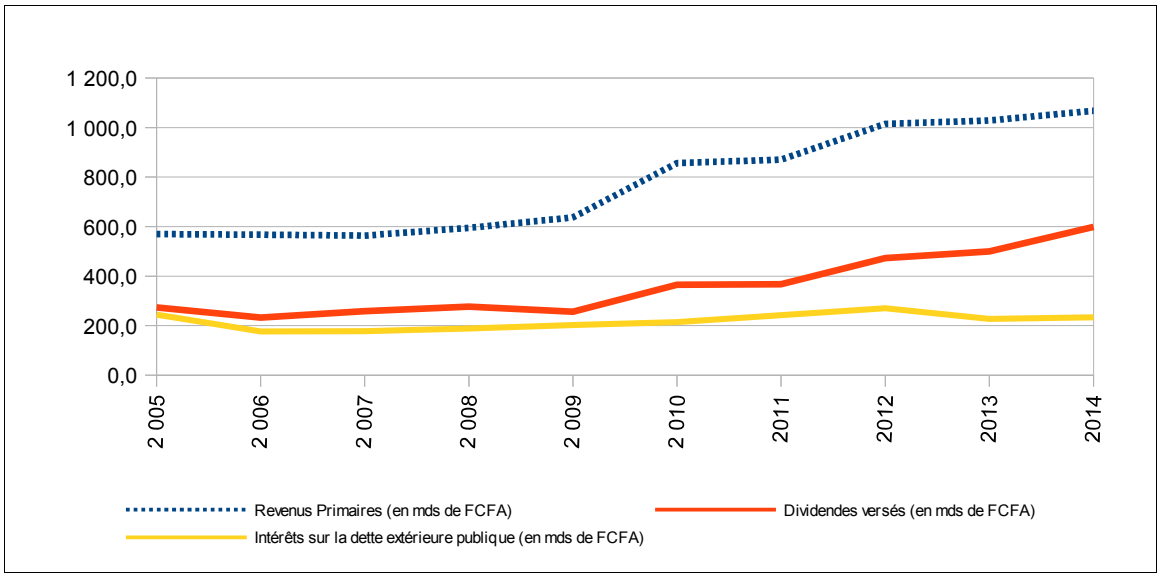

Source : BCEAO.

Le solde déficitaire du compte du revenu primaire a crû en 2014, en ressortant à 1.067,4 milliards, contre 1.028,4 milliards une année plus tôt. Cette évolution est en rapport avec l'accroissement des sorties nettes au titre des revenus des investissements. Elle a été modérée par la hausse des entrées nettes relatives à la rémunération des salariés ainsi que des autres revenus.

Les sorties nettes au titre des revenus des investissements ont progressé de 12,7%, en liaison notamment avec la hausse des versements de bénéfices et dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices de produits de base et celles de télécommunications. Cette évolution reflète l'accroissement des bénéfices de ces sociétés en 2013[4].

Quant aux intérêts versés sur la dette extérieure, ils se sont établis à 234,2 milliards, contre 227,5 milliards en 2013, en hausse de 2,9%. Le ratio des paiements d'intérêt de la dette extérieure sur les sorties nettes des revenus primaires passe ainsi de 21,1% en 2013 à 22,8% en 2014, soit une progression de 1,7 point de pourcentage. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du service de la dette des Etats de l'Union, reflétant le recours des pays à des emprunts extérieurs pour financer les projets d'investissement public.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers à l'extérieur et au personnel local des entités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) est ressortie excédentaire pour la quatrième année consécutive à 343,7 milliards en 2014 contre 236,5 milliards en 2013, soit une hausse de 45,4%.

Le solde des autres revenus primaires est ressorti excédentaire de 15,7 milliards en 2014 contre 1,3 milliard en 2013, en raison essentiellement de la vente de licences de pêche et de la compensation financière reçue de l'Union européenne, au titre des accords de pêche, par certains pays, notamment la Guinée-Bissau et le Sénégal.

4. *Les bénéfices de l'année n sont distribués au cours de l'année n+1.*

2.1.3 - Revenu secondaire

Le solde excédentaire du revenu secondaire a crû, en raison essentiellement de la hausse des aides budgétaires.

Les entrées nettes au titre du revenu secondaire ont augmenté de 6,0%, passant de 2.345,0 milliards en 2013 à 2.484,5 milliards en 2014. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des appuis humanitaires en faveur des États membres et des aides aux organisations non gouvernementales.

La hausse du solde excédentaire des transferts en faveur du secteur public s'explique par l'augmentation des aides budgétaires, ressorties à 476,2 milliards en 2014 contre 443,2 milliards une année plus tôt. En particulier, les aides budgétaires reçues par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger et le Sénégal se sont inscrites en hausse en 2014.

Les transferts nets en faveur du secteur privé, structurellement excédentaires, se sont établis à 1.389,0 milliards en 2014 contre 1.319,8 milliards en 2013, soit une hausse de 5,2%. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des fonds reçus par les ONG pour le financement de leurs activités. Les transferts nets des migrants ont diminué de 0,8%, en passant de 1.017,1 milliards en 2013 à 1.009,0 milliards en 2014. Quant à l'évolution des fonds reçus par les ONG pour le financement de leurs activités, elle s'explique par l'arrivée massive dans certains pays de réfugiés nigérians fuyant les exactions de Boko Haram.

Graphique 10 : Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA (en milliards)

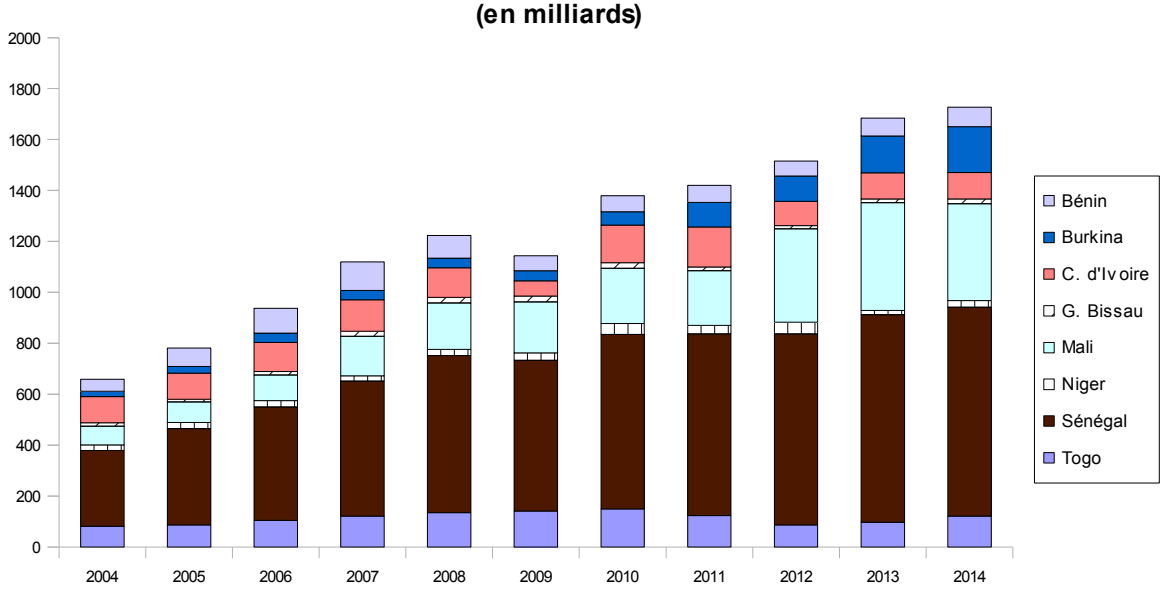

Source : BCEAO.

2.2 - COMPTE DE CAPITAL

Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terres, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteurs, marques commerciales, etc.).

L'excédent du compte de capital, quant à lui, s'est replié pour la deuxième année consécutive, en raison essentiellement du fléchissement des ressources reçues au titre des transferts en capital au bénéfice des administrations publiques. Cet excédent s'est situé à 1.163,1 milliards en 2014 contre 1.189,3 milliards en 2013.

2.2.1 - Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Les transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits, traditionnellement faibles, ont diminué au cours de l'année 2014. Elles sont passées d'un solde excédentaire de 10,2 milliards en 2013 à 5,3 milliards une année plus tard. Ce recul résulte essentiellement de paiements de licence d'installation en Afrique de l'Est par certaines sociétés de transfert d'argent résidant dans l'Union (Wari et Money Express).

2.2.2 - Transferts en capital

Les transferts en capital, qui comprennent les remises de dettes et les dons-projets, se sont réduits de 21,3 milliards d'une année à l'autre, pour ressortir à 1.157,8 milliards en 2014 contre 1.179,1 milliards en 2013. Cette situation s'explique essentiellement par le repli des dons-projets, qui sont ressortis à la baisse de 13,3 milliards. Les dons-projets reçus proviennent notamment du Fonds Européen de Développement, de l'Agence Française de Développement, du Fonds Africain de Développement, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Banque Islamique de Développement, du Danemark, de la Chine, de la Corée du Sud, de la Belgique et de divers partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces appuis financiers sont essentiellement destinés aux secteurs de l'agriculture, des infrastructures, des télécommunications et de la sécurité.

Les transferts en faveur des sociétés financières, des sociétés non financières, des ménages et des Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) ont crû, ressortant à 299,2 milliards en 2014 contre 296,7 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique par une hausse des ressources reçues par les Organisations Non Gouvernementales pour le financement de leurs activités de lutte contre la pauvreté dans certains pays de l'Union, notamment la Guinée-Bissau et le Mali.

Les transactions courantes et en capital cumulées sont ainsi revenues d'un niveau déficitaire de 1.839,1 milliards en 2013 pour se situer à 1.432,8 milliards en 2014. Ce déficit a été financé par des engagements financiers extérieurs nets à hauteur de 2.028,3 milliards en 2014, contre 1.991,5 milliards un an plus tôt.

2.3 - COMPTE FINANCIER

Le compte financier, présenté selon l'optique adoptée par la BCEAO[5], englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets de passifs vis-à-vis des non-résidents. Il décrit les comportements d'investissement et de financement des résidents. Ce compte décrit comment le besoin (capacité) de financement de l'économie a été couvert (utilisé).

Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.

5. *La présentation de la balance des paiements selon l'optique de la BCEAO déduit des investissements de portefeuille et des autres investissements, les flux concernant la Banque Centrale et les banques, qui sont inclus dans les avoirs extérieurs nets, en dessous de la ligne du solde global.*

Les transactions du compte financier en 2014[6] se sont traduites par un accroissement des engagements au titre des investissements de portefeuille. Cette évolution a été modérée par le recul des engagements au titre des investissements directs étrangers et des engagements au titre des « autres investissements ».

2.3.1 - Investissements directs

Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital, des bénéfices réinvestis ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.

Les entrées nettes d'**investissements directs étrangers (IDE)** se sont chiffrées à 1.023,4 milliards en 2014, contre 1.271,0 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 19,5%. Cette évolution traduit notamment le repli des acquisitions de titres de participation, les engagements sous forme d'instruments de dette étant presque demeurés constants.

Les flux d'IDE en 2014 sont constitués de 55,1% de titres de participation et de 44,9% d'instruments de dettes. L'importance des instruments de dettes s'expliquent par la préférence des multinationales intervenant dans le secteur des industries extractives à accorder des prêts (en nature ou en espèce) à leurs filiales, en lieu et place d'un financement sous forme de prise de participation, au regard de l'ampleur du coût des investissements qu'ils réalisent et de la nature des risques y afférents.

Les titres de participation sont passés de 788,1 milliards à 579,6 milliards, soit une diminution de 208,5 milliards. Cette évolution s'explique notamment par le repli des flux de capitaux nets reçus pour l'exploitation des mines aurifères au Burkina et au Mali, en raison du recul des cours internationaux de l'or. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers sont ressortis dans l'UEMOA à 2,1% en 2014, contre 2,8% relevé en 2013, à comparer aux moyennes respectives de 3,3% et 2,1% enregistrés en 2014 pour le continent africain ainsi que pour l'ensemble des pays émergents et en développement.

Graphique 11 : Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement

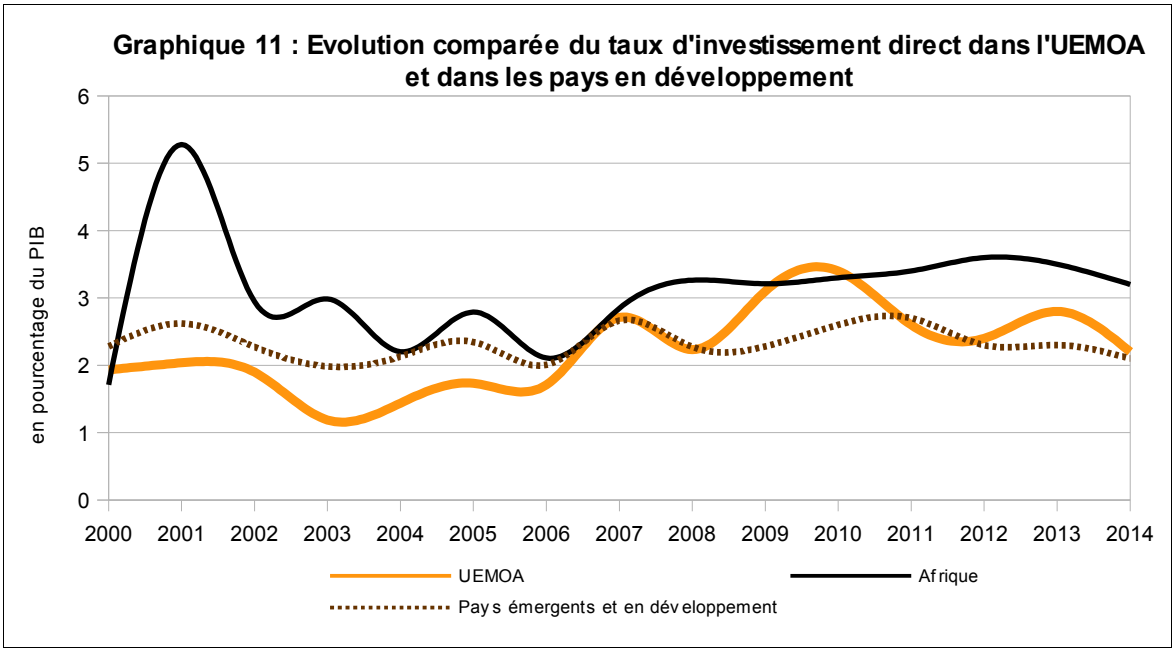

Sources : BCEAO, FMI.

6. *Le passage à la méthodologie de la sixième édition s'est traduit par un changement de convention sur la présentation des données du compte financier. Les augmentations ou diminutions d'actifs sont retracées en termes nets (+/-) à la colonne « accroissement net d'actifs » et les variations nettes de passifs à la colonne « accroissement net de passif ». Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la PEG nette (cf tableau A1 à l'annexe).*

Près de la moitié des flux d'IDE enregistrés dans l'Union (49,7%) est destinée au secteur des industries extractives. Ce secteur est suivi de celui des télécommunications (14,9%), des industries manufacturières (11,8%), de l'intermédiation financière (9,3%) et du commerce (7,2%).

Les capitaux proviennent essentiellement de la zone euro, qui représente environ 43,0% des flux, suivie de l'Asie avec 20,0% d'IDE reçus dans l'Union. Les autres pays africains et les pays européens non membres de la Zone euro, sont également présents, en raison essentiellement des activités d'exploration et d'exploitation aurifères. Il s'agit principalement de groupes d'origine suisse et sud-africaine. Le Niger (34,9%), la Côte d'Ivoire (21,6%), le Bénin (18,5%) et le Sénégal (17,9%) ont représenté près de 93% des flux d'IDE reçus par l'Union.

2.3.2 - Investissements de portefeuille

Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société concernée et celles relatives aux titres de créances à court et à long terme, notamment les bons de trésor, les obligations, les billets de trésorerie, etc.

Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par une hausse nette des engagements en 2014. Les engagements relatifs aux investissements de portefeuille ont crû de 728,6 milliards pour ressortir à 781,0 milliards. Cet accroissement découle des émissions d'euro-bonds par les Etats de Côte d'Ivoire et du Sénégal, pour des montants respectifs de 750 millions et 500 millions de dollars US, soit une contre-valeur totale de 625 milliards de FCFA.

2.3.3 - Dérivés financiers

Le contrat de dérivés financiers est un instrument financier lié à un autre instrument financier, indicateur financier ou produit de base spécifique et par lequel des risques financiers spécifiques (de taux d'intérêt, de taux de change, sur actions ou sur le prix de produits de base, de crédit, etc.) peuvent être négociés en tant que tels sur les marchés financiers.

Au cours de l'année 2014, il n'a pas été enregistré de transactions au titre des dérivés financiers.

2.3.4 - Autres investissements

Les autres investissements portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts autres que ceux relevant des IDE et des investissements de portefeuille, particulièrement les transactions liées à l'endettement public (tirages, amortissements, accumulations d'arriérés de paiement, rééchelonnements), les autres comptes à payer et/ou à recevoir.

Les entrées nettes au titre des « autres investissements » ont baissé de 66,5% pour s'établir à 223,9 milliards. Cette évolution traduit une hausse des acquisitions nettes de créances commerciales par les résidents, modérée par l'accroissement des tirages publics dans la plupart des pays de l'Union, qui sont passés de 1.166,9 milliards en 2013 à 1.445,2 milliards en 2014.

Au total, les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde en 2014 se sont traduites par un excédent de 74,5 milliards de la balance des paiements, contre un déficit de 568,2 milliards enregistré en 2013.

III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que la valeur et la composition du stock de ses engagements envers le reste du monde.

Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année (n) et (n+1) sont expliquées par les flux de transactions enregistrées au cours de l'année (n) aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par des « autres flux », relatifs notamment aux réévaluations et reclassements d'actifs. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles dues aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi qu'aux reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.

3.1 - EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE (PEGN)

La position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice de 25.201,7 milliards (51,1% du PIB) à fin décembre 2014 contre 23.345,1 milliards (50,6% du PIB) à fin décembre 2013, soit une détérioration de 1.856,6 milliards. Les engagements publics ont fortement contribué à cette détérioration, avec l'encours de la dette publique extérieure qui est passé, en pourcentage du PIB, de 20,5% en 2013 à 23,1% en 2014.

Les créances se sont établies à 21.701,5 milliards à fin 2014 (44,0% du PIB), en hausse de 4.485,2 milliards (9,1% du PIB) par rapport aux réalisations de 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des placements au titre des autres investissements de 3.770,7 milliards, notamment les crédits commerciaux, les dépôts et les prêts, dont les stocks se sont accrus pour ressortir respectivement à 2.196,5 milliards, 798,0 milliards et 37,7 milliards. Par ailleurs, le niveau des avoirs de réserve a connu une hausse de 481,1 milliards, en ressortant à 7.033,6 milliards à fin 2014 contre 6.574,0 milliards un an plus tôt, du fait essentiellement de l'accroissement des autres avoirs de réserve (notamment les avoirs en monnaie étrangère) et de la valorisation de l'or monétaire.

Quant au stock d'engagements, il s'est établi à 46.903,2 milliards à fin 2014 (95,1% du PIB, avec l'encours de la dette extérieure publique rapporté au PIB qui se situe à 23,1% du PIB), en hausse de 5.939,8 milliards (12,0% du PIB) par rapport aux réalisations notées l'année précédente. L'accroissement des engagements nets résulte principalement de l'évolution des investissements de portefeuille et des tirages dans la cadre de la dette publique extérieure.

Tableau 3 : Position extérieure globale nette (en millions de FCFA)

Stock d'actifs financiers	**17 219 960**	**-3 688**	**21 701 527**
Investissements directs	2 365 419	295	2 635 353
Investissements de portefeuille	1 708 517	-881	1 671 345
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	6 572 053	18 486	10 361 273
Avoirs de réserves	6 573 971	-21 588	7 033 556
Or monétaire	708 397	52 067	760 464
Droits de tirage spéciaux	694 947	-75 356	619 591
Position de réserve au FMI	23 683	1 701	25 384
Autres avoirs de réserve	5 146 944	0	5 628 117
Stocks de passifs financiers	**40 565 092**	**398 340**	**46 903 248**
Investissements directs	21 764 518	269 396	23 326 989
Investissements de portefeuille	2 631 687	21 022	3 474 276
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	16 168 887	107 922	20 198 883
Position extérieure globale nette (A) - (B)	**-23 345 132**	**-402 028**	**25 201 721**

Source : BCEAO.

3.2 - VENTILATION GEOGRAPHIQUE DU STOCK D'ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES PAYS DE L'UEMOA

L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2014 fait ressortir une situation débitrice aussi bien avec la Zone euro (-3.434,7 milliards ou 7,0% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-21.767,0 milliards ou 44,1% du PIB).

Le déficit avec la Zone euro ressort limité, en raison notamment des créances de l'Union détenues sous forme d'avoirs de la Banque Centrale en compte d'opérations, de dépôts des banques auprès des correspondants étrangers, pour la plupart des résidents de la zone euro, et de crédits commerciaux accordés par les exportateurs, la part des exportations de l'UEMOA vers la zone Euro étant de 30,8%.

Quant aux engagements vis-à-vis des autres pays (33.774,0 milliards ou 68,5% du PIB), ils sont constitués essentiellement des investissements directs étrangers, des tirages au titre des prêts auprès des institutions multilatérales et bilatérales, des prêts contractés auprès de créanciers privés, des investissements de portefeuille, notamment les emprunts obligataires ainsi que des crédits commerciaux.

Graphique 12 : Ventilation géographique de la position extérieure de l'Union

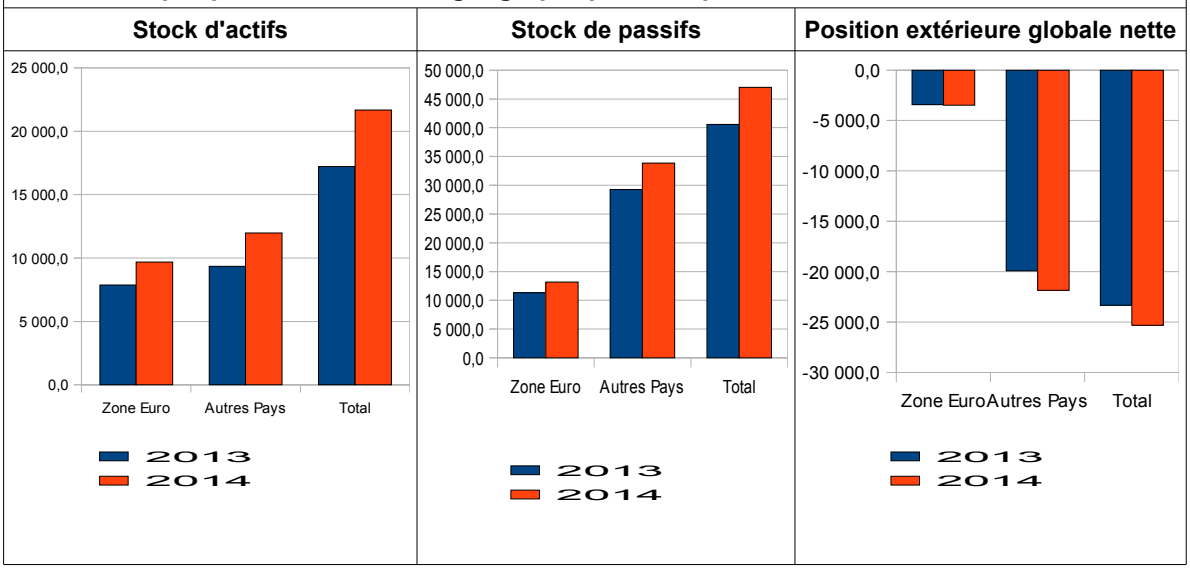

Source : BCEAO.

IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

Les échanges intra-communautaires se sont accélérés en 2014, confirmant le renforcement du processus d'intégration économique dans l'Union.

Les transactions intra-régionales sur les biens, les services, les revenus primaires, les comptes de capital et financier ont été caractérisées par la persistance de la tendance haussière desdits échanges.

4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS

Les échanges de biens entre les pays membres, évalués sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, font apparaître une poursuite de la dynamique haussière des flux intra-communautaires, observée depuis 2001[7]. Ces flux commerciaux se chiffrent, en effet, à 2.230,6 milliards en 2014 contre 2.073,8 milliards en 2013, soit une progression de 7,6%, imputable notamment à l'accroissement des échanges de produits pétroliers intra-UEMOA, consécutif à l'augmentation de l'offre intra-régionale.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal demeurent les principaux fournisseurs intra-régionaux, avec respectivement 36,4% et 19,0% des exportations totales en 2014. L'année précédente, leurs parts respectives étaient de 35,7% et 15,4%. Le Mali et le Burkina continuent également d'occuper les première et deuxième places des importateurs intra-communautaires, avec respectivement 30,1% et 26,7% des approvisionnements, contre 27,0% et 24,4% un an plus tôt. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part de plus de 44,0% des échanges commerciaux intra-UEMOA. L'importance des approvisionnements en produits pétroliers s'explique par l'augmentation de l'offre intra-communautaire, avec le démarrage des activités en novembre 2011 de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) au Niger. Les autres produits échangés sont principalement les préparations

7. Les échanges intra-communautaires se sont inscrits dans une dynamique haussière depuis l'entrée en vigueur, au début des années 2000, de l'Union douanière, qui s'est notamment traduite par la suppression des barrières tarifaires.

alimentaires et les produits du crû (céréales, animaux vivants), les tissus de coton, les huiles et les graisses. Bien que le poids des échanges intra-régionaux rapportés aux exportations totales de l'Union soit supérieur à celui de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (environ 6,0%), il demeure inférieur à ceux des autres zones d'intégration économique comme l'Union Européenne (70,0%) ou les pays membres de l'Accord de libre échange nord américain (50,0%).

Les échanges intra-UEMOA, rapportés aux exportations totales, sont passés, de 16,3% en 2013 à 17,0% en 2014. Leur part dans les importations totales a aussi crû de 0,6 point de pourcentage, passant de 14,7% en 2013 à 15,3% en 2014. Par rapport au total des flux commerciaux, ces échanges représentent 16,1% contre 15,5% relevé une année plus tôt, soit un accroissement de 0,6 point de pourcentage.

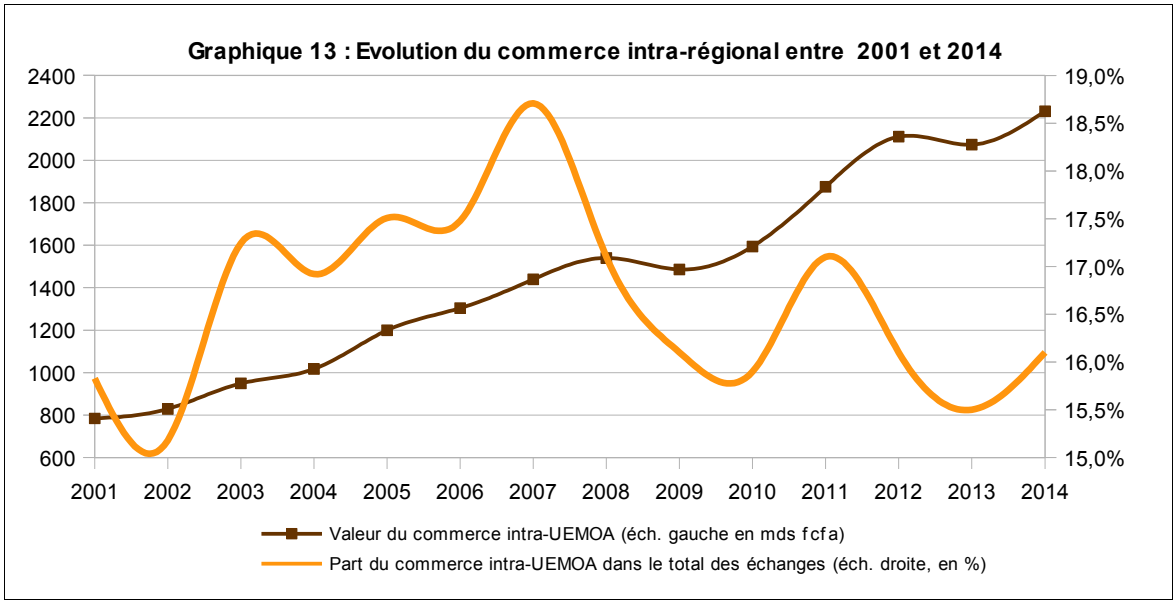

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 699,6 milliards en 2014, contre 619,8 milliards en 2013, soit une progression de 12,9%. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part d'environ 46% des échanges commerciaux intra-UEMOA. Cette croissance a été portée par les flux des échanges de ces produits de certains pays côtiers (Bénin et Côte d'Ivoire) vers les pays de l'hinterland. Elle résulte également du dynamisme de la Société de Raffinage de Zinder à satisfaire la demande intra-communautaire.

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est restée quasiment identique à celle notée les années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA a été excédentaire au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés, à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. Quant à la Guinée-Bissau, dont la situation est également déficitaire, ses échanges intra-UEMOA sont marqués par la hausse des achats en provenance du Sénégal.

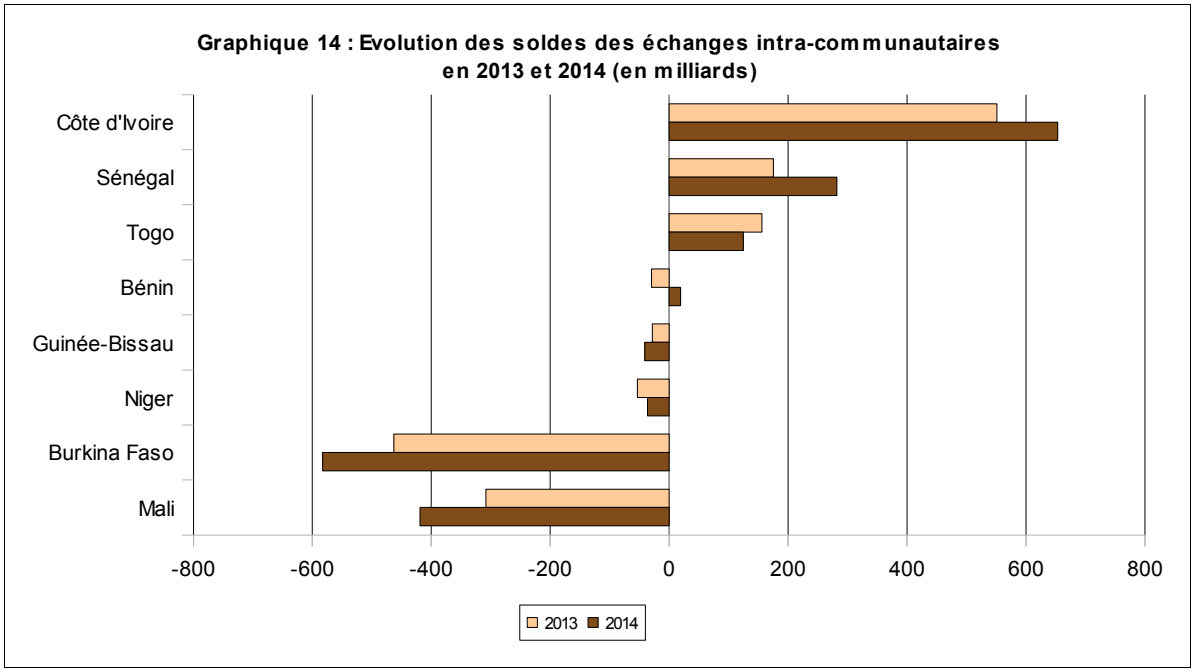

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Encadré 3 : Evolution du commerce intra-UEMOA au cours des dix dernières années

L'analyse du profil des échanges intra-communautaires au cours des dix dernières années fait apparaître deux tendances. Une progression régulière des flux commerciaux intra-UEMOA sur la période 2003-2008, suivie d'une évolution saccadée entre 2009 et 2014. En outre, la part du commerce de biens entre les Etats de l'Union par rapport aux échanges extérieurs totaux est passée de 17,7% sur la période 2003-2008 à 16,7% entre 2009 et 2014, soit une baisse de 1,0 point de pourcentage.

En dépit de la création d'un marché commun au sein de l'Union, les échanges intra-communautaires n'ont pas connu le changement structurel attendu. En effet, nonobstant la progression moyenne de 9,1% des flux des échanges intra-UEMOA, leur part dans les flux commerciaux totaux des pays de l'Union est demeurée autour d'une moyenne de 17%, contre 65% pour l'Union Européenne, 41% pour l'ALENA[8] et 25% pour l'ASEAN[9].

Cette faible performance pourrait s'expliquer par un certain nombre de contraintes relatives aux infrastructures et au cadre institutionnel prévalant dans l'Union. L'examen de cette question a mis en perspective les déficits quantitatifs et qualitatifs des infrastructures de transport dans les pays de l'Union, ainsi que les défaillances dans l'application des textes réglementaires, qui constituent de véritables obstacles au développement rapide du marché intra-communautaire.

En vue de surmonter les obstacles identifiés, il est recommandé :

- de développer les infrastructures de transport, notamment de chaînes logistiques, de fourniture d'énergie et de communication au sein de l'Union. A cet égard, les Etats devraient mobiliser les ressources nécessaires à la concrétisation des projets inscrits au Programme Economique Régional 2012-2016 ;

8. *Accord de Libre-Echange Nord-Américain.*

9. *L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.*

- d'éliminer les obstacles à l'intégration économique et commerciale, afin de faire de la libre circulation des biens et des personnes, dans le respect des textes en vigueur, une réalité ;

- d'ériger dans les pays membres des instances de recours en cas de litige sur la reconnaissance de l'origine communautaire d'un produit ;

- d'assurer une interconnexion globale des services douaniers de l'Union, afin d'assurer une meilleure coordination de leurs activités, ce qui allégerait les formalités et procédures aux opérateurs économiques ;

- d'accroître la taille des marchés et améliorer les circuits de commercialisation par la création d'une bourse régionale des produits agricoles, afin de permettre l'augmentation des échanges sur cette catégorie de produits ;

- d'améliorer la productivité du capital humain, en favorisant l'accès aux technologies ainsi qu'à la formation technique et professionnelle.

4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES

Toutes les transactions relatives aux autres rubriques du compte courant ont maintenu la tendance haussière entamée depuis 2012.

Les échanges de services se sont accrus de 6,8% pour ressortir à 792,3 milliards, contre 741,7 milliards relevés un an plus tôt, en relation avec la progression des flux relatifs aux transports, notamment terrestres, ainsi qu'au tourisme intra-communautaire.

Les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2014 se sont établis à 206,0 milliards contre des niveaux respectifs de 203,6 milliards et 188,3 milliards en 2013 et 2012. La réconciliation des données disponibles indique que la Côte d'Ivoire et le Mali concentrent respectivement 23,2% et 18,7% des dépenses touristiques, tandis que le Bénin est le premier bénéficiaire des recettes touristiques intra-communautaires, avec une part de 24,1%, en raison notamment du nombre important d'usagers du marché Dantokpa qu'il reçoit de la sous-région, pour les prix relativement attractifs pratiqués sur ce marché. Le tourisme intra-régional a représenté 32,1% des recettes totales de voyages de l'Union en 2014, contre 32,9% un an plus tôt.

Tableau 4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2014

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		5 916,6	1 572,5	97,2	1 222,9	1 489,6	3 027,1	7 696,5	**21 022,3**
	Burkina	12 373,4		4 191,5	62,2	2 596,3	4 231,8	3 302,3	11 689,1	**38 446,5**
	Côte d'Ivoire	13 715,6	13 921,2		54,1	5 832,2	1 215,5	4 861,8	8 229,2	**47 829,5**
	Guinée-Bissau	115,0	269,9	155,9		761,9	0,0	2 258,6	0,0	**3 561,4**
	Mali	4 106,6	11 870,6	5 857,3	575,1		3 970,5	5 538,2	2 461,3	**34 379,6**
	Niger	3 768,8	2 500,9	2 947,3	19,9	874,8		4 127,8	3 999,8	**18 239,3**
	Sénégal	2 023,2	4 741,6	1 686,0	1 231,2	6 678,8	1 686,0		674,4	**18 721,3**
	Togo	13 476,1	2 767,7	1 422,2	65,5	1 063,0	590,7	4 403,0		**23 788,3**
	UEMOA	**49 578,8**	**41 988,5**	**17 832,7**	**2 105,1**	**19 029,8**	**13 184,1**	**27 518,8**	**34 750,4**	**205 988,3**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Le solde excédentaire du revenu primaire entre les pays de l'Union est ressorti à 432,8 milliards, en hausse de 7,3%, du fait essentiellement des revenus tirés des investissements directs. Ceux-ci ont, en effet, crû de 25,3 milliards, en liaison essentiellement avec l'augmentation des bénéfices distribués sur les investissements inférieurs à 10% du capital dans le secteur des mines et des télécommunications du Niger et du Mali. Ces revenus ont principalement été versés à la Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 612,6 milliards contre 570,4 milliards en 2013. Cette évolution reflète principalement la hausse des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds intra-régionaux imputables aux travailleurs migrants se sont situés à 312,7 milliards en 2014, après 293,2 milliards en 2013. La Côte d'Ivoire, avec 35,8% des flux émis en 2014, contre 38% en 2013, demeure la principale source des envois de fonds des migrants dans la sous-région, en raison d'une forte présence de ressortissants de l'Union employés dans les plantations et les usines. Le Mali et le Sénégal sont les premières destinations de ces fonds, avec des parts respectives estimées à 39,3% et 18,7%, confirmant ainsi leur situation historique de pays à fort taux d'émigrés. Les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux représentent 17,8% des fonds totaux reçus en 2014.

4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital se sont nettement accrues en 2014, en relation avec l'évolution favorable des transferts en capital.

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 232,9 milliards en 2013 à 241,5 milliards en 2014, en liaison principalement avec la hausse des prêts projets inter-communautaires et des appuis reçus par les ONG de leurs sièges régionaux pour des financements de projets.

Le solde du compte financier s'est nettement amélioré en 2014, en relation essentiellement avec l'évolution à la hausse des engagements nets au titre des investissements directs et des investissements de portefeuille, les autres capitaux publics et privés étant en baisse.

Les opérations d'investissements directs étrangers intra-UEMOA sont demeurées faibles, représentant à peine 8,1% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 1.636,0 milliards (3,0% du PIB) à fin 2014, contre 1.504,2 milliards (3,0% du PIB) à fin 2013. Cette évolution résulte d'une hausse des flux nets, qui sont ressortis à 131,7 milliards au cours de l'année 2014, après une hausse de 75,9 milliards en 2013. Le stock d'IDE à fin 2014 est constitué à 36,3% de titres de participation et à 63,7% d'instruments de dettes.

Deux secteurs dominent le marché sous-régional des IDE, à savoir le secteur de l'intermédiation financière et celui des télécommunications, avec 92,7% des créances et 86,3% des engagements. Les principaux investisseurs sont localisés au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo où sont installés les sièges de holdings bancaires (Coris Bank, Ecobank, Banque Atlantique, ORABank, etc.), de groupes internationaux de télécommunications (Orange, Atlantique Télécom, etc.), ainsi que de distribution (Unilever, Nestlé). Ces investissements intra-communautaires sont réalisés principalement en Côte d'Ivoire, au Burkina et au Mali.

Tableau 5 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2014

(en millions de FCFA)

Flux net d'IDE au titre des engagements	Flux net d'IDE au titre des créances								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		12 712,1	21 434,5	0,0	10 875,0	4 000,0	9 589,6	3 678,9	**62 290,2**
Burkina	11 000,0		-25 564,8	0,0	5 567,6	568,2	7 465,7	15 567,5	**14 604,3**
Côte d'Ivoire	27,3	-63 688,4		60,0	23 000,3	117,0	33 866,2	15 183,6	**8 566,0**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	-896,2		40,1	0,0	1 435,3	956,1	**1 535,3**
Mali	-1 356,6	25 959,0	3 796,8	0,0		3 000,0	-8 991,6	3 172,2	**25 579,8**
Niger	-5,5	13 593,9	415,9	17,0	22 362,0		-2 444,7	-1 112,2	**32 826,3**
Sénégal	-10,1	25 035,4	-20 789,8	14,9	10 256,7	-15 000,0		209,3	**-283,6**
Togo	-1 995,0	472,0	-11 427,3	0,0	-581,4	-238,0	381,0		**-13 388,8**
UEMOA	**7 660,1**	**14 084,0**	**-33 031,0**	**91,9**	**71 520,3**	**-7 552,8**	**41 301,5**	**37 655,4**	**131 729,4**

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent une augmentation nette des engagements de 168,0 milliards, passant de 637,1 milliards en 2013 à 805,1 milliards en 2014. Cette évolution est due à la hausse des souscriptions de titres publics par des investisseurs résidents des Etats de l'Union autres que celui de l'émetteur.

Les flux nets au titre des autres investissements se sont établis à 1.080,4 milliards à fin 2014 contre 850,5 milliards un an plus tôt. Cette évolution traduit l'augmentation des engagements au titre des crédits commerciaux ainsi que des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA.

CONCLUSION

L'évolution des transactions extérieures dans les Etats membres de l'UEMOA laisse apparaître une amélioration du solde global de la balance des paiements, qui est ressorti excédentaire de 74,5 milliards, contre un déficit de 568,2 milliards en 2013. Par ailleurs, la position extérieure globale nette de l'Union a affiché un engagement net de 24.735,1 milliards (51,1% du PIB) à fin décembre 2014 contre 23.345,1 milliards (51,6% du PIB) une année plus tôt, soit une détérioration de 1.390,0 milliards (2,9% du PIB). Cette situation traduit le recours des pays de l'Union à des ressources extérieures nécessaires au financement du secteur privé et public pour assurer leur développement économique.

Les comptes extérieurs ont également été marqués par une consolidation des échanges intra-communautaires, marquant la poursuite du phénomène d'intégration régionale au sein des pays de l'UEMOA, qui reste toutefois à des niveaux bas, comparé à certaines Unions économiques de référence (UE, ALENA...).

Des mesures sont envisagées en vue de la consolidation de l'amélioration du solde global, induite notamment par la baisse des cours des produits pétroliers, dont les pays de l'Union sont importateurs nets, et, par l'appréciation du dollar US par rapport à l'euro. Celles-ci doivent être liées au renforcement de la compétitivité et la diversification des économies de l'Union ainsi qu'à la réduction de la dépendance des pays de l'UEMOA vis-à-vis des services spécialisés. A cet égard, les mesures économiques ci-après pourraient être envisagées :

- la mise en place d'un dispositif à même de favoriser le développement de la transformation locale des produits de base ainsi que l'exploitation de nouvelles niches d'exportation ;

- l'investissement dans des filières de transformation, notamment dans l'industrie agroalimentaire et textile, afin de réduire les exportations de produits bruts et consolider le tissu industriel des économies de l'UEMOA ;

- le maintien d'un climat politique apaisé, à même de favoriser un afflux plus important de capitaux étrangers et contribuer à l'accroissement des possibilités de financement dans les secteurs agricole, manufacturier et des services ;

- une meilleure exploitation du potentiel touristique et un accroissement de l'offre locale des services de transport, d'*engineering* et des bâtiments et travaux publics, en vue de réduire la demande extérieure nette de services, qui constitue la principale source du déficit courant de l'Union ;

- le renforcement des mesures visant le respect par les banques et les agents économiques des dispositions règlementaires en matière de domiciliation et de rapatriement effectif du produit des recettes d'exportation. La stricte application de ces dispositions contribuerait au renforcement du pool commun de devises et de la liquidité bancaire, gage du financement équilibré des économies de l'Union par le système bancaire.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

ANNEXE 2 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

ANNEXE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2014
- Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2009 et 2014
- Tableau A3.1 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2014
- Tableau A3.2 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2014
- Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2014
- Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2013
- Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2014
- Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2013
- Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2014
- Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2013
- Tableau A4.7 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers totaux intra-communautaires en 2014
- Tableau A4.8 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers intra-communautaires en 2013
- Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2014
- Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2013
- Tableau A4.11 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2014
- Tableau A4.12 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2013

- Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2014
- Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2013
- Tableau A4.15 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2014
- Tableau A4.16 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2013
- Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2014
- Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2013
- Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2014
- Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2014
- Tableau A6 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2008 et 2014

ANNEXE 1 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

1.1 - Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6^{e} édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5^{e} édition (MBP5)[10], le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

- la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;

- les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

10. *En particulier, les principaux comptes (compte courant, compte de capital et compte financier) ont été maintenus dans la nouvelle édition.*

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes type et des principes d'élaboration.

1.1.1 - Aspects conceptuels

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5e édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

- ***Territoire économique :*** Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.

- ***Résidence :*** La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique **prédominant** ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « **prédominant** » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5e édition.

- ***Transactions :*** Les transactions enregistrées dans la 6e édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5e édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ».
  Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants[11] ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.

1.1.2. - Composantes type du MBP6

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit[12].

11. *Il s'agit des mouvements d'effets personnels à l'occasion des déplacements des migrants. Ils sont désormais enregistrés dans les « Autres flux » au niveau de la position extérieure globale.*
12. *La version détaillée des composantes types est présentée à l'annexe I.*

Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

Compte des transactions courantes

Biens et services

Biens

Services

Compte du revenu primaire (*anciennement compte « revenu »*)

Compte du revenu secondaire (*anciennement « transferts courants»*)

Compte de capital

Acquisition et cession d'actifs non produits

Transferts en capital

Compte financier *(anciennement compte d'opérations financières)*

Investissements directs

Investissements de portefeuille

Produits financiers dérivés *(traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5)*

Autres investissements

Avoirs de réserve

De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit :

- dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;
- dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.

a) Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;
- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;
- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les

exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;

- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété[13] ;

- Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;

- Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;

- La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication »[14] selon le MBP5 ;

- Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;

- Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.

b) Compte de revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;

- La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;

13. *Cf. MBP6, § 10.22 (b).*

14. *Ces services postaux et de messageries recouvrent la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures, autres documents imprimés, colis et paquets, ainsi que les services des guichets postaux et de location de boîtes postales.*

- L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5[15]. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;

- L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM[16], qui est incluse dans les services financiers ;

- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;

- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

c) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ».

Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale. La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.

d) Compte de capital

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;

- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le

15. *Cf. MBP6, § 3.48.*

16. *Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés.*

MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;

- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;

- les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale ;

- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

e) Compte financier

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :

- Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;

- La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;

- Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;

- Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :

    - investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct ;

- investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours) ;
- et entreprises apparentées.

- Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;

- Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;

- Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :

- **Autres titres de participation**, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;

- ***Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées*** ;

- ***et les autres comptes à recevoir/à payer.***

- Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;

- des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Il s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;

- **Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements.** Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.

1.1.3 - Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents.

Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité. A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs, à la suite principalement des variations de prix et de taux de change.

Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques, comme indiqué ci-après :

Présentation schématique des relations entre les composantes de la balance des paiements et de la PEG

	Transactions BDP				
		Crédit	Débit		
	Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire **Compte de capital** - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital				
Ouverture PEG	**Compte financier**			**Compte des autres flux**	**Clôture PEG**
				Réévaluation / **Autres changements**	
Actifs - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve *Passifs* - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	*Actifs* - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve *Passifs* - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements				*Actifs* - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve *Passifs* - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements
	Erreurs et omissions				

1.2 - Principe d'élaboration de la balance des paiements pour les Unions monétaires

Le MBP6 consacre un chapitre spécifique au traitement des unions monétaires. Il fait la distinction entre l'union monétaire centralisée (cas de l'UMOA) et l'union monétaire décentralisée (cas de la Zone euro). Les questions institutionnelles et juridiques ont été examinées de manière à présenter la spécificité de chaque union. En particulier, dans l'union monétaire centralisée, les banques centrales nationales sont des succursales de la banque centrale régionale qui détient et gère les réserves de change. Dans l'union monétaire décentralisée, les banques centrales nationales sont les propriétaires de la banque centrale régionale. Elles détiennent une part importante des devises.

Les principes édictés dans le Manuel, relatifs à l'enregistrement des opérations spécifiques aux unions, sont en adéquation avec ceux en cours dans l'UMOA, en particulier, en ce qui concerne le traitement des opérations du Siège de la BCEAO, des Directions Nationales et des autres organisations communautaires.

ANNEXE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A1 : BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2014 (millions de FCFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
Compte des transactions courantes	**17 630 562,0**	**20 226 475,9**	**-2 595 913,9**
Biens et services	**13 353 650,4**	**17 366 735,5**	**-4 013 085,1**
Biens	**11 109 897,0**	**12 139 622,7**	**-1 029 725,7**
Services	**2 243 753,4**	**5 227 112,8**	**-2 983 359,4**
Transport	65 114,5	2 695 490,6	-2 630 376,0
dont fret	*10 097,9*	*2 383 119,3*	*-2 373 021,3*
Voyages	646 681,8	454 048,4	192 633,4
Autres services	1 531 957,0	2 077 573,9	-545 616,8
Revenu primaire	**904 052,0**	**1 971 405,6**	**-1 067 353,6**
Rémunération des salariés	**430 352,4**	**86 645,9**	**343 706,6**
Revenus des investissements	**452 717,9**	**1 879 473,7**	**-1 426 755,9**
Autre revenu primaire	**20 981,8**	**5 286,0**	**15 695,8**
Revenu secondaire	**3 372 859,5**	**888 334,8**	**2 484 524,8**
Administrations publiques	**1 164 066,2**	**68 538,9**	**1 095 527,4**
Autres secteurs	**2 208 793,3**	**819 795,9**	**1 388 997,4**
dont envois de fonds des travailleurs migrants	*1 685 313,3*	*676 318,9*	*1 008 994,4*
Compte de capital	**1 356 777,1**	**193 662,5**	**1 163 114,7**
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	**16 099,0**	**10 766,8**	**5 332,2**
Transferts de capital	**1 340 678,1**	**182 895,7**	**1 157 782,4**
Administration publique	**1 033 405,5**	**174 861,0**	**858 544,5**
Remises de dette	14 904,0	0,0	14 904,0
Autres transferts de capital	1 018 501,5	174 861,0	843 640,5
Autres secteurs	**307 272,6**	**8 034,7**	**299 237,9**
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	**18 987 339,1**	**20 420 138,4**	**-1 432 799,3**
Compte financier	**4 026 240,2**	**6 054 584,7**	**-2 028 344,5**
Investissement direct	**269 639,4**	**1 293 075,3**	**-1 023 435,9**
Investissements de portefeuille	**17 574,3**	**798 569,1**	**-780 994,8**
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Autres investissements	**3 739 026,5**	**3 962 940,2**	**-223 913,8**
Administrations publiques	-4 088,6	1 384 524,0	-1 388 612,6
Autres secteurs	3 743 115,1	2 578 368,2	1 164 746,8
Erreurs et omissions nettes	**1 760 410,1**	**1 774 099,9**	**-13 689,8**
Solde global	**16 721 509,0**	**16 139 653,5**	**581 855,4**
Ajustements d'écart (1)		**507 400,0**	**-507 400,0**
Solde global Union (Après ajustement)	**16 721 509,0**	**16 647 053,5**	**74 455,4**
Réévaluation		**64 101,1**	**-64 101,1**
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	**-473 337,7**	**-462 928,1**	**-10 409,6**
Banque Centrale	**-459 585,7**	**-201 568,2**	**-258 017,5**
Autres Institutions de dépôts	**-13 752,0**	**-261 359,9**	**247 607,9**

Source : BCEAO.

* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)
** :Solde = Crédit – Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs
(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

TABLEAU A2 : EVOLUTION BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2011 et 2014 (milliards de FCFA)

	2 011	2 012	2 013	2 014
Compte des transactions courantes	**-814,0**	**-2 175,9**	**-3 028,4**	**-2 595,9**
Biens et services	**-1 561,9**	**-2 873,9**	**-4 345,0**	**-4 013,1**
Biens	**454,5**	**-569,2**	**-1 402,8**	**-1 029,7**
Services	**-2 016,5**	**-2 304,7**	**-2 942,1**	**-2 983,4**
Transport	-1 876,9	-2 195,5	-2 580,9	-2 630,4
dont fret	*-1 794,2*	*-1 887,3*	*-2 368,9*	*-2 373,0*
Voyages	141,0	125,3	176,5	192,6
Autres services	-280,5	-234,5	-537,7	-545,6
Revenu primaire	**-870,4**	**-1 014,7**	**-1 028,4**	**-1 067,4**
dont intérêts dette publique	*-243,1*	*-270,2*	*-227,5*	*-234,2*
Revenu secondaire	**1 618,3**	**1 712,7**	**2 345,0**	**2 484,5**
Administrations publiques	**468,5**	**466,4**	**1 025,2**	**1 095,5**
dont aides budgétaires	*388,7*	*383,7*	*443,6*	*476,2*
Autres secteurs	**1 149,9**	**1 246,2**	**1 319,8**	**1 389,0**
dont envois de fonds des travailleurs	893,9	962,9	1 017,1	1 009,0
Compte de capital	**760,8**	**4 921,4**	**1 189,3**	**1 163,1**
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	**-5,4**	**35,6**	**10,2**	**5,3**
Transferts de capital	**766,2**	**4 885,9**	**1 179,1**	**1 157,8**
Administration publique	**604,4**	**4 601,3**	**882,4**	**858,5**
Remises de dette	66,9	4 101,7	28,2	14,9
Autres transferts de capital	537,5	499,6	854,1	843,6
Autres secteurs	**161,9**	**284,6**	**296,7**	**299,2**
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	**-53,2**	**2 745,5**	**-1 839,1**	**-1 432,8**
Compte financier	**138,7**	**2 909,2**	**-1 991,5**	**-2 028,3**
Investissement direct	**-948,4**	**-1 002,0**	**-1 271,0**	**-1 023,4**
Investissements de portefeuille	**-279,1**	**-334,6**	**-52,4**	**-781,0**
Dérivés financiers	**-0,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Autres investissements	**1 366,3**	**4 245,8**	**-668,1**	**-223,9**
Administrations publiques	-784,3	3 285,6	-1 252,2	-1 388,6
Autres secteurs	2 150,7	960,2	584,0	1 164,7
Erreurs et omissions nettes	**-8,5**	**5,9**	**-8,9**	**-13,7**
Solde global (1)	**-200,4**	**-157,8**	**143,5**	**581,9**
Ajustements d'écart (2)	**163,5**	**-179,1**	**-711,7**	**-507,4**
Solde global Union (Après ajustement) (3)	**-36,9**	**-336,8**	**-568,2**	**74,5**
Réévaluation (4)	**240,1**	**75,7**	**-180,0**	**-64,1**
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	**-203,3**	**261,1**	**748,2**	**-10,4**
Banque Centrale	**-349,3**	**376,4**	**577,2**	**-258,0**
Autres institutions de dépôts	**146,0**	**-115,3**	**171,0**	**247,6**
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%)	**87,4**	**83,7**	**71,5**	**69,0**
Degré d'ouverture:(Export b&s+Import b&s)/(2*PIB) (%)	**31,6**	**32,9**	**31,2**	**29,8**
Déficit courant hors dons/PIB (%)	**-3,1**	**-6,1**	**-7,5**	**-6,2**
Investissement direct Etranger/PIB (%)	**2,6**	**2,4**	**2,8**	**2,1**
PIB	**39 208,9**	**43 144,0**	**46 117,6**	**49 318,4**
Solde global rapporté au PIB (%)	**-0,1**	**-0,8**	**-1,23**	**0,15**
Réserves de change (AEB)	**7 293,5**	**7 051,2**	**6 574,0**	**7 033,6**
Importations de biens et services	**12 374,1**	**15 061,0**	**16 763,9**	**17 366,7**
Couverture des importations par les réserves (mois)	**5,8**	**5,0**	**4,6**	**4,8**

Source : BCEAO.

'(1) : Agrégation des soldes des balances des paiements des Etats

(2) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

(3) : (1)+(2)

TABLEAU A3.1 : POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

(en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
A	**Stock d'actifs financiers**	**17 219 960**	**-3 688**	**21 701 527**
1	Investissements directs	2 365 419	295	2 635 353
2	Investissements de portefeuille	1 708 517	-881	1 671 345
3	Dérivés financiers	0	0	0
4	Autres investissements	6 572 053	18 486	10 361 273
4.1	Autres titres de participation	0	0	0
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	1 142 969	17 056	1 958 074
4.3	Prêts	69 635	1 430	108 803
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de ga	10 967	0	19 373
4.5	Crédits commerciaux	3 843 895	0	6 040 386
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	1 515 554	0	2 254 010
5	Avoirs de réserves	6 573 971	-21 588	7 033 556
5.1	Or monétaire	708 397	52 067	760 464
5.2	Droits de tirage spéciaux	694 947	-75 356	619 591
5.3	Position de réserve au FMI	23 683	1 701	25 384
5.4	Autres avoirs de réserves	5 146 944	0	5 628 117
B	**Stocks de passifs financiers**	**40 565 092**	**398 340**	**46 903 248**
1	Investissements directs	21 764 518	269 396	23 326 989
2	Investissements de portefeuille	2 631 687	21 022	3 474 276
3	Dérivés financiers	0	0	0
4	Autres investissements	16 168 887	107 922	20 101 983
4.1	Autres titres de participation	692	0	740
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	730 900	-237	997 744
4.3	Prêts	8 936 475	103 734	10 944 192
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de ga	2 523	46	2 635
4.5	Crédits commerciaux	8 203 726	4 379	8 756 480
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	-1 702 906	0	-597 173
4.7	Droits de tirage spéciaux	0	0	0

Source : BCEAO.

TABLEAU A3.2 : STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA EN 2014

(en millions de FCFA)

	Zone Euro	Autres Pays	Total
Stock d'actifs financiers	**9 694 565**	**12 006 962**	**21 707 527**
Investissements directs	500 717	2 134 636	2 635 353
Investissements de portefeuille	334 269	1 337 076	1 671 345
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	4 638 491	5 722 782	10 361 273
Autres titres de participation	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	1 018 198	939 876	1 958 074
Prêts	50 049	58 754	108 803
Régime d'assurance, de pe	18 404	969	19 373
Crédits commerciaux	1 812 116	4 228 270	6 040 386
Autres comptes à payer/à r	1 758 128	495 882	2 254 010
Avoirs de réserves	4 221 088	2 812 468	7 033 556
Or monétaire	0	760 464	760 464
Droits de tirage spéciaux	0	619 591	619 591
Position de réserve au FMI	0	25 384	25 384
Autres avoirs de réserves	4 221 088	1 407 029	5 628 117
Stocks de passifs financiers	**13 129 265**	**33 773 983**	**46 903 248**
Investissements directs	6 065 017	17 261 972	23 326 989
Investissements de portefeuille	1 181 254	2 293 022	3 474 276
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	5 882 994	14 218 989	20 101 983
Autres titres de participation	740	0	740
Monnaie fiduciaire et dépôts	698 421	299 323	997 744
Prêts	2 188 838	8 755 354	10 944 192
Régime d'assurance, de pe	2 635	0	2 635
Crédits commerciaux	3 541 352	5 253 888	8 756 480
Autres comptes à payer/à r	-507 597	-89 576	-597 173
Droits de tirage spéciaux	0	0	0

Source : BCEAO.

Tableau A4.1 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2014

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		4 090,9	11 364,3	103,5	65 919,0	59 237,3	343,1	81 356,4	**222 414,6**
	Burkina	14 924,4		16 231,0	0,0	35 019,0	17 325,7	494,9	5 008,2	**89 003,2**
	Côte d'Ivoire	33 689,9	359 849,6		443,0	194 183,3	36 584,0	73 614,5	113 222,9	**811 587,2**
	Guinée-Bissau	219,1	4,0	0,0		8 896,2	0,0	3 740,2	0,0	**12 859,6**
	Mali	8 023,8	70 385,8	40 909,0	224,5		2 109,0	46 097,4	7 792,4	**175 541,9**
	Niger	9 188,6	99 048,3	4 439,8	0,0	28 451,4		131,8	3 398,4	**144 658,3**
	Sénégal	19 010,4	33 618,0	52 055,8	52 861,0	245 520,2	6 479,2		14 902,0	**424 446,5**
	Togo	117 958,6	104 740,6	33 340,2	26,4	16 629,0	59 322,8	18 068,3		**350 086,0**
	UEMOA	**203 014,8**	**671 737,3**	**158 340,1**	**53 658,4**	**594 618,1**	**181 058,0**	**142 490,3**	**225 680,3**	**2 230 597,4**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.2 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2013

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		4 314,7	11 008,7	85,4	65 692,2	45 303,7	18 907,4	70 053,6	**215 365,8**
	Burkina	2 993,2		21 582,4	24,4	47 896,5	13 605,1	4 207,2	6 733,0	**97 041,8**
	Côte d'Ivoire	38 329,2	329 435,1		221,3	184 945,6	34 744,9	72 958,4	79 786,8	**740 421,2**
	Guinée-Bissau	752,0	0,0	2 146,2		6 275,7	0,0	3 653,3	6 318,8	**19 146,0**
	Mali	19 250,3	42 299,2	74 434,6	372,2		9 667,8	38 910,0	12 890,5	**197 824,6**
	Niger	14 739,5	55 695,4	4 609,6	0,0	40 388,3		801,1	8 115,1	**124 349,0**
	Sénégal	10 689,8	33 377,7	51 620,2	46 879,2	148 705,9	8 308,2		20 244,5	**319 825,4**
	Togo	158 299,7	94 651,4	23 805,4	56,6	12 070,1	65 894,2	5 098,8		**359 876,2**
	UEMOA	**245 053,6**	**559 773,5**	**189 207,2**	**47 639,1**	**505 974,3**	**177 523,9**	**144 536,2**	**204 142,4**	**2 073 850,0**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2014

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	**UEMOA**
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		5 916,6	1 572,5	97,2	1 222,9	1 489,6	3 027,1	7 696,5	**21 022,3**
	Burkina	12 373,4		4 191,5	62,2	2 596,3	4 231,8	3 302,3	11 689,1	**38 446,5**
	Côte d'Ivoire	13 715,6	13 921,2		54,1	5 832,2	1 215,5	4 861,8	8 229,2	**47 829,5**
	Guinée-Bissau	115,0	269,9	155,9		761,9	0,0	2 258,6	0,0	**3 561,4**
	Mali	4 106,6	11 870,6	5 857,3	575,1		3 970,5	5 538,2	2 461,3	**34 379,6**
	Niger	3 768,8	2 500,9	2 947,3	19,9	874,8		4 127,8	3 999,8	**18 239,3**
	Sénégal	2 023,2	4 741,6	1 686,0	1 231,2	6 678,8	1 686,0		674,4	**18 721,3**
	Togo	13 476,1	2 767,7	1 422,2	65,5	1 063,0	590,7	4 403,0		**23 788,3**
	UEMOA	**49 578,8**	**41 988,5**	**17 832,7**	**2 105,1**	**19 029,8**	**13 184,1**	**27 518,8**	**34 750,4**	**205 988,3**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2013

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	**UEMOA**
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		5 013,5	2 059,6	120,5	960,3	1 664,0	3 120,4	7 643,0	**20 581,2**
	Burkina	9 978,3		1 871,0	0,6	2 206,3	3 209,7	3 404,0	9 072,6	**29 742,6**
	Côte d'Ivoire	14 311,2	17 290,0		190,0	5 261,8	463,9	4 970,0	8 229,2	**50 716,1**
	Guinée-Bissau	14,0	117,5	108,7		595,2	0,0	2 334,5	0,0	**3 170,0**
	Mali	3 669,8	15 855,6	5 388,1	306,5		3 809,1	5 744,3	2 454,8	**37 228,2**
	Niger	2 729,8	3 882,6	2 074,0	267,0	904,7		4 255,0	1 857,8	**15 971,0**
	Sénégal	2 085,6	3 899,9	1 738,0	1 158,7	6 698,3	1 738,0		695,2	**18 013,6**
	Togo	15 316,6	4 840,5	1 625,1	81,6	1 000,0	732,4	4 538,7		**28 134,8**
	UEMOA	**48 105,4**	**50 899,4**	**14 864,5**	**2 124,8**	**17 626,6**	**11 617,2**	**28 367,0**	**29 952,6**	**203 557,5**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2014

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	**UEMOA**
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		1 894,1	6 545,3	34,6	4 338,6	1 979,1	4 403,2	4 835,5	**24 030,4**
	Burkina	2 582,2		9 889,8	90,8	22 484,9	1 828,3	10 142,1	4 669,4	**51 687,5**
	Côte d'Ivoire	5 766,5	12 987,9		245,2	65 761,6	3 557,9	20 650,1	6 062,4	**115 031,4**
	Guinée-Bissau	168,4	14,0	146,6		1 227,4	528,8	7 585,2	274,7	**9 945,0**
	Mali	2 218,0	1 767,5	7 445,8	198,9		2 640,8	9 166,4	5 673,3	**29 110,7**
	Niger	2 909,7	1 092,4	4 257,1	1 114,1	9 856,9		3 945,7	4 715,3	**27 891,3**
	Sénégal	2 334,3	2 670,9	6 864,1	3 935,5	20 403,9	5 959,6		2 414,6	**44 582,9**
	Togo	3 049,3	1 084,4	7 536,9	29,8	2 325,8	1 175,7	4 128,6		**21 312,0**
	UEMOA	**19 028,3**	**21 511,0**	**42 685,7**	**5 648,9**	**126 399,1**	**17 670,2**	**60 021,2**	**28 645,3**	**321 609,7**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2013

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	**UEMOA**
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		1 700,9	3 854,3	34,6	4 067,0	1 966,7	4 291,4	3 639,3	**19 554,4**
	Burkina	2 412,8		9 735,9	90,8	20 531,9	1 380,0	8 807,0	3 582,3	**46 540,8**
	Côte d'Ivoire	5 196,5	12 448,4		265,0	62 170,6	5 493,8	18 514,8	7 222,7	**111 311,7**
	Guinée-Bissau	199,7	12,2	41,1		1 160,4	388,4	4 299,0	219,9	**6 320,7**
	Mali	1 490,9	3 842,8	7 778,1	189,5		2 018,7	10 083,4	5 320,9	**30 724,3**
	Niger	1 735,3	1 076,6	1 924,6	62,2	9 318,7		4 214,7	3 524,7	**21 856,9**
	Sénégal	1 397,7	3 846,5	5 775,3	2 728,1	19 289,7	6 566,3		2 307,3	**41 910,8**
	Togo	1 533,1	2 219,3	3 836,7	29,8	2 198,8	903,9	4 245,8		**16 578,2**
	UEMOA	**13 966,1**	**25 146,8**	**32 946,1**	**3 400,0**	**118 736,9**	**18 717,8**	**54 456,1**	**25 817,1**	**293 186,9**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.7 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2014

(en millions de FCFA)

Flux net d'IDE au titre des engagements	Flux net d'IDE au titre des créances								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		12 712,1	21 434,5	0,0	10 875,0	4 000,0	9 589,6	3 678,9	**62 290,2**
Burkina	11 000,0		-25 564,8	0,0	5 567,6	568,2	7 465,7	15 567,5	**14 604,3**
Côte d'Ivoire	27,3	-63 688,4		60,0	23 000,3	117,0	33 866,2	15 183,6	**8 566,0**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	-896,2		40,1	0,0	1 435,3	956,1	**1 535,3**
Mali	-1 356,6	25 959,0	3 796,8	0,0		3 000,0	-8 991,6	3 172,2	**25 579,8**
Niger	-5,5	13 593,9	415,9	17,0	22 362,0		-2 444,7	-1 112,2	**32 826,3**
Sénégal	-10,1	25 035,4	-20 789,8	14,9	10 256,7	-15 000,0		209,3	**-283,6**
Togo	-1 995,0	472,0	-11 427,3	0,0	-581,4	-238,0	381,0		**-13 388,8**
UEMOA	**7 660,1**	**14 084,0**	**-33 031,0**	**91,9**	**71 520,3**	**-7 552,8**	**41 301,5**	**37 655,4**	**131 729,4**

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux
Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.8 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2013

(en millions de FCFA)

Flux net d'IDE au titre des engagements	Flux net d'IDE au titre des créances								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		164,9	772,7	0,0	6 256,0	-81,4	1 639,0	12 691,1	**21 442,3**
Burkina	4 128,8		7 077,9	-26,0	8 935,6	-4 050,9	2 035,0	11 927,4	**30 027,9**
Côte d'Ivoire	1 702,5	23 253,8		-690,0	9 649,1	-172,1	-1 457,1	10 105,0	**42 391,2**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	77,4		-113,1	2 065,8	-644,0	541,0	**1 927,1**
Mali	-1 387,1	-338,5	8 268,3	-1 390,0		0,0	-15 393,3	11 765,9	**1 525,2**
Niger	-132,0	-1 437,4	794,2	0,0	1 473,0		2 200,0	-38,6	**2 859,1**
Sénégal	936,6	-1 368,0	340,3	-3 198,1	6 285,1	-323,0		206,9	**2 879,8**
Togo	6 656,8	-46 907,3	10 932,7	-1 118,0	3 721,7	205,5	-686,5		**-27 195,1**
UEMOA	**11 905,6**	**-26 632,6**	**28 263,5**	**-6 422,1**	**36 207,5**	**-2 356,1**	**-12 306,8**	**47 198,6**	**75 857,7**

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux
Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2014

(en millions de FCFA)		Créances IDE par pays								
		Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Engagements IDE par pays	Bénin		68 421,6	88 082,2	500,0	15 950,0	8 130,0	41 207,6	37 224,2	**259 515,6**
	Burkina	20 144,2		37 769,2	1 262,0	35 035,5	2 700,6	19 336,7	67 424,1	**183 672,3**
	Côte d'Ivoire	4 202,3	217 428,9		1 288,0	96 946,9	8 270,0	68 992,3	49 895,1	**447 023,5**
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 047,6		7 280,1	0,0	21 368,1	8 821,7	**39 517,5**
	Mali	10 302,3	44 164,5	19 262,5	2 266,0		5 000,0	71 122,8	22 177,0	**174 295,2**
	Niger	50,0	30 242,5	5 755,0	517,0	30 787,3		11 727,5	15 625,7	**94 705,0**
	Sénégal	508,9	176 840,4	22 776,1	7 679,9	31 628,1	133,0		23 394,6	**262 961,0**
	Togo	22 591,9	58 005,0	32 579,0	5,9	38 750,9	21 437,0	888,0		**174 257,6**
	UEMOA	**57 799,5**	**595 102,9**	**208 271,6**	**13 518,8**	**256 378,8**	**45 670,6**	**234 643,1**	**224 562,5**	**1 635 947,8**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2013

(en millions de FCFA)		Créances IDE par pays								
		Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Engagements IDE par pays	Bénin		55 709,4	66 647,7	500,0	5 075,0	4 130,0	31 618,0	33 545,3	**197 225,4**
	Burkina	9 144,2		63 334,0	1 262,0	29 467,9	2 132,4	11 871,0	51 856,6	**169 068,1**
	Côte d'Ivoire	4 175,0	281 117,4		1 228,0	73 946,6	8 153,0	35 126,1	34 711,5	**438 457,6**
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 943,8		7 239,9	0,0	19 932,9	7 865,6	**37 982,2**
	Mali	11 658,9	18 205,5	15 465,7	2 266,0		2 000,0	80 114,4	19 004,8	**148 715,4**
	Niger	55,5	16 648,6	5 339,1	500,0	8 425,3		14 172,3	16 737,9	**61 878,7**
	Sénégal	519,0	151 805,0	43 565,9	7 665,0	21 371,5	15 133,0		23 185,3	**263 244,6**
	Togo	24 586,9	57 533,0	44 006,3	5,9	39 332,3	21 675,0	507,0		**187 646,4**
	UEMOA	**50 139,4**	**581 019,0**	**241 302,6**	**13 426,9**	**184 858,5**	**53 223,4**	**193 341,6**	**186 907,0**	**1 504 218,4**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.11 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2014

(en millions de FCFA)

Flux net d'IDE au titre des engagements	Flux net d'IDE au titre des créances								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		-1 708,9	20 827,9	0,0	0,0	0,0	4 728,0	-194,5	**23 652,6**
Burkina	0,0		-848,7	0,0	580,6	122,3	43,0	7 213,9	**7 111,1**
Côte d'Ivoire	291,0	-1 680,6		60,0	-35,7	0,0	1 309,1	2 680,0	**2 623,8**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	-896,2		40,1	0,0	2 450,3	923,0	**2 517,2**
Mali	-1 356,6	412,5	3 842,7	0,0		0,0	-9 718,6	891,2	**-5 928,9**
Niger	0,0	1 000,0	415,9	-33,0	-640,0		-2 444,7	559,8	**-1 142,1**
Sénégal	15,0	-479,0	7 900,5	27,0	0,0	0,0		1 752,0	**9 215,6**
Togo	3 388,7	875,0	940,2	0,0	-10,4	0,0	0,0		**5 193,4**
UEMOA	**2 338,1**	**-1 580,9**	**32 182,3**	**54,0**	**-65,3**	**122,3**	**-3 633,0**	**13 825,4**	**43 242,8**

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.12 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2013

(en millions de FCFA)

Flux net d'IDE au titre des engagements	Flux net d'IDE au titre des créances								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		428,9	1 655,7	0,0	1,0	-31,4	6 719,5	13 201,0	**21 974,8**
Burkina	99,8		6 132,5	0,0	422,5	51,2	39,0	1 979,0	**8 724,0**
Côte d'Ivoire	1 673,5	3 550,5		-57,0	-2 492,9	0,0	288,8	9 695,0	**12 657,8**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	77,4		-113,1	2 065,8	356,0	541,0	**2 927,1**
Mali	-1 388,4	-1 790,3	381,1	0,0		0,0	-10 173,3	3 223,1	**-9 747,8**
Niger	0,0	16,6	896,2	0,0	-1 027,0		0,0	613,4	**499,1**
Sénégal	689,6	-6,0	299,5	0,0	320,0	0,0		206,9	**1 510,0**
Togo	2 566,3	550,0	608,2	0,0	0,0	91,0	0,0		**3 815,6**
UEMOA	**3 640,9**	**2 749,6**	**10 050,6**	**-57,0**	**-2 889,4**	**2 176,5**	**-2 769,9**	**29 459,3**	**42 360,6**

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2014

(en millions de FCFA)

Engagements IDE par pays	Créances IDE par pays								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		1 221,6	87 475,7	500,0	0,0	130,0	32 247,7	23 378,5	**144 953,4**
Burkina	144,2		-488,6	38,0	7 189,3	690,6	2 205,0	45 706,0	**55 484,5**
Côte d'Ivoire	3 649,0	16 488,6		88,0	4 536,7	0,0	4 600,0	25 316,0	**54 678,4**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 047,6		5 780,1	0,0	14 688,1	7 715,0	**30 230,8**
Mali	10 302,3	11 517,0	19 251,0	0,0		0,0	70 378,8	13 082,0	**124 531,1**
Niger	50,0	1 211,7	5 755,0	17,0	715,3		11 727,5	7 697,7	**27 174,2**
Sénégal	470,9	66 533,4	10 437,1	6 567,0	3 123,7	133,0		15 268,0	**102 533,0**
Togo	22 192,6	7 093,1	23 294,1	5,4	650,2	269,0	0,0		**53 504,4**
UEMOA	**36 808,9**	**104 065,4**	**147 771,9**	**7 215,4**	**21 995,3**	**1 222,6**	**135 847,2**	**138 163,1**	**593 089,8**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2013

(en millions de FCFA)

Engagements IDE par pays	Créances IDE par pays								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		2 930,4	66 647,7	500,0	0,0	130,0	27 519,7	23 573,0	**121 300,8**
Burkina	144,2		360,1	38,0	6 608,7	568,4	2 162,0	38 492,0	**48 373,4**
Côte d'Ivoire	3 358,0	18 169,2		28,0	4 572,4	0,0	3 290,9	22 636,0	**52 054,6**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 943,8		5 739,9	0,0	12 237,9	6 792,0	**27 713,6**
Mali	11 658,9	11 104,5	15 408,3	0,0		0,0	80 097,4	12 190,8	**130 460,0**
Niger	50,0	211,7	5 339,1	50,0	1 355,3		14 172,3	7 137,9	**28 316,3**
Sénégal	455,9	67 012,4	2 536,6	6 540,0	3 123,7	133,0		13 516,0	**93 317,5**
Togo	18 803,9	6 218,1	22 354,0	5,4	660,6	269,0	0,0		**48 310,9**
UEMOA	**34 470,8**	**105 646,3**	**115 589,6**	**7 161,4**	**22 060,6**	**1 100,4**	**139 480,2**	**124 337,8**	**549 847,0**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.15 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2014

(en millions de FCFA)

Flux net d'IDE au titre des engagements	Flux net d'IDE au titre des créances								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		14 421,0	606,6	0,0	10 875,0	4 000,0	4 861,6	3 873,4	**38 637,6**
Burkina	11 000,0		-24 716,2	0,0	4 987,0	446,0	7 422,7	8 353,6	**7 493,1**
Côte d'Ivoire	-263,7	-62 007,8		0,0	23 035,9	117,0	32 557,1	12 503,6	**5 942,2**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	-1 015,0	33,1	**-981,9**
Mali	0,0	25 546,5	-45,9	0,0		3 000,0	727,0	2 281,0	**31 508,6**
Niger	-5,5	12 593,9	0,0	50,0	23 002,0		0,0	-1 672,0	**33 968,4**
Sénégal	-25,1	25 514,4	-28 690,3	-12,1	10 256,7	-15 000,0		-1 542,7	**-9 499,2**
Togo	-5 383,7	-403,0	-12 367,5	0,0	-571,0	-238,0	381,0		**-18 582,2**
UEMOA	**5 322,0**	**15 664,9**	**-65 213,3**	**37,9**	**71 585,6**	**-7 675,0**	**44 934,4**	**23 830,1**	**88 486,6**

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.16 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2013

(en millions de FCFA)

Flux net d'IDE au titre des engagements	Flux net d'IDE au titre des créances								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		-264,0	-883,0	0,0	6 255,0	-50,0	-5 080,5	-509,9	**-532,4**
Burkina	4 029,0		945,3	-26,0	8 513,1	-4 102,0	1 996,0	9 948,5	**21 303,9**
Côte d'Ivoire	29,0	19 703,3		-633,0	12 142,0	-172,1	-1 745,8	410,0	**29 733,4**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	-1 000,0	0,0	**-1 000,0**
Mali	1,3	1 451,8	7 887,2	-1 390,0		0,0	-5 220,0	8 542,8	**11 273,1**
Niger	-132,0	-1 454,0	-102,0	0,0	2 500,0		2 200,0	-652,0	**2 360,0**
Sénégal	247,0	-1 362,0	40,8	-3 198,1	5 965,1	-323,0		0,0	**1 369,8**
Togo	4 090,4	-47 457,3	10 324,5	-1 118,0	3 721,7	114,5	-686,5		**-31 010,6**
UEMOA	**8 264,7**	**-29 382,3**	**18 212,8**	**-6 365,1**	**39 096,9**	**-4 532,6**	**-9 536,8**	**17 739,3**	**33 497,0**

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2014

(en millions de FCFA)

Engagements IDE par pays	Créances IDE par pays								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		67 200,0	606,6	0,0	15 950,0	8 000,0	8 959,9	13 845,7	**114 562,2**
Burkina	20 000,0		38 257,8	1 224,0	27 846,2	2 010,0	17 131,7	21 718,1	**128 187,8**
Côte d'Ivoire	553,3	200 940,3		1 200,0	92 410,2	8 270,0	64 392,3	24 579,1	**392 345,2**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		1 500,0	0,0	6 680,0	1 106,7	**9 286,7**
Mali	0,0	32 647,5	11,5	2 266,0		5 000,0	744,0	9 095,0	**49 764,0**
Niger	0,0	29 030,8	0,0	500,0	30 072,0		0,0	7 928,0	**67 530,8**
Sénégal	38,0	110 307,0	12 339,0	1 112,9	28 504,4	0,0		8 126,6	**160 427,9**
Togo	399,3	50 911,9	9 284,9	0,5	38 100,7	21 168,0	888,0		**120 753,2**
UEMOA	**20 990,6**	**491 037,5**	**60 499,7**	**6 303,4**	**234 383,5**	**44 448,0**	**98 795,9**	**86 399,3**	**1 042 858,0**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2013

(en millions de FCFA)

Engagements IDE par pays	Créances IDE par pays								
	Bénin	**Burkina**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**
Bénin		52 779,0	0,0	0,0	5 075,0	4 000,0	4 098,3	9 972,3	**75 924,6**
Burkina	9 000,0		62 973,9	1 224,0	22 859,2	1 564,0	9 709,0	13 364,6	**120 694,7**
Côte d'Ivoire	817,0	262 948,1		1 200,0	69 374,2	8 153,0	31 835,2	12 075,5	**386 403,0**
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		1 500,0	0,0	7 695,0	1 073,6	**10 268,6**
Mali	0,0	7 101,0	57,4	2 266,0		2 000,0	17,0	6 814,0	**18 255,4**
Niger	5,5	16 437,0	0,0	450,0	7 070,0		0,0	9 600,0	**33 562,5**
Sénégal	63,1	84 792,7	41 029,3	1 125,0	18 247,8	15 000,0		9 669,3	**169 927,1**
Togo	5 783,0	51 314,9	21 652,4	0,5	38 671,7	21 406,0	507,0		**139 335,5**
UEMOA	**15 668,6**	**475 372,7**	**125 713,0**	**6 265,5**	**162 797,9**	**52 123,0**	**53 861,5**	**62 569,3**	**954 371,4**

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2014 (en millions FCFA)

	Pays exportateurs								
Produits	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	74 531,4	3 171,4	323 743,5	286,2	24 048,0	84 492,2	81 477,8	107 882,8	699 633,3
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	15 790,4	523,2	8 751,5	0,0	515,1	0,2	77 129,3	12 685,9	115 395,6
Graisses et huiles	2,9	1 324,2	32 876,5	0,0	883,4	17,5	2 345,6	9 875,8	47 325,9
Engrais	0,0	0,0	6 392,4	0,0	121 417,3	0,0	11 954,9	2 647,7	142 412,2
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	300,7	664,2	14 255,5	0,0	1 662,3	211,2	9 692,3	35 900,8	62 686,9
Fonte, fer et acier	7 137,5	3 951,1	4 894,5	0,0	1 413,8	10,0	18 170,6	8 524,1	44 101,6
Huiles essentielles, produits cosmétiques	34,7	597,0	23 988,1	0,0	979,9	26,2	7 275,3	4 326,9	37 228,3
Tabacs	156,0	9,0	12 882,1	0,0	17,1	2,2	17 162,5	0,0	30 229,0
Animaux vivants	0,0	5 714,6	122,6	0,0	13 119,4	75,7	41,8	0,0	19 074,2
Préparations alimentaires diverses	71,7	382,3	14 613,6	0,0	384,5	2 384,6	38 313,4	2 013,6	58 163,7
Céréales	397,9	7 511,7	3 524,9	0,0	500,3	53,8	17 258,9	78,8	29 326,3
Coton	4 779,0	18 594,4	5 980,1	0,0	1 759,0	2 309,5	10,9	161,9	33 594,9
Autres produits	14 440,1	96 822,4	490 244,7	3,2	44 665,1	8 671,1	116 409,7	68 050,0	839 306,4
Total exportations (officielles)	117 642,4	139 265,4	942 270,1	289,4	211 365,1	98 254,4	397 243,1	252 148,3	2 158 478,2

Source : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la normalisation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles normalisées. Il en intègre, de ce fait, qu'une partie du commerce non enregistré.

Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2014 (en %)

	Pays exportateurs								
Produits	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	63,4	2,3	34,4	98,9	11,4	86,0	20,5	42,8	32,4
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	13,4	0,4	0,9	0,0	0,2	0,0	19,4	5,0	5,3
Graisses et huiles	0,0	1,0	3,5	0,0	0,4	0,0	0,6	3,9	2,2
Engrais	0,0	0,0	0,7	0,0	57,4	0,0	3,0	1,1	6,6
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	0,3	0,5	1,5	0,0	0,8	0,2	2,4	14,2	2,9
Fonte, fer et acier	6,1	2,8	0,5	0,0	0,7	0,0	4,6	3,4	2,0
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	0,4	2,5	0,0	0,5	0,0	1,8	1,7	1,7
Tabacs	0,1	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	1,4
Animaux vivants	0,0	4,1	0,0	0,0	6,2	0,1	0,0	0,0	0,9
Préparations alimentaires diverses	0,1	0,3	1,6	0,0	0,2	2,4	9,6	0,8	2,7
Céréales	0,3	5,4	0,4	0,0	0,2	0,1	4,3	0,0	1,4
Coton	4,1	13,4	0,6	0,0	0,8	2,4	0,0	0,1	1,6
Autres produits	12,3	69,5	52,0	1,1	21,1	8,8	29,3	27,0	38,9
Total exportations (officielles)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

TABLEAU A6 : EVOLUTION DU POIDS DU COMMERCE INTRA-UEMOA ENTRE 2006 ET 2014 (en %)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
BENIN	*Part dans les exportations (1)*	47,8	28,7	29,9	32,6	32,4	46,2	31,3	22,0	17,6
	Part dans les importations (2)	32,2	21,8	22,5	25,5	23,3	27,5	28,0	19,1	12,5
	Part dans les échanges totaux de biens (3)	39,7	24,6	25,5	29,5	27,3	35,2	29,4	20,4	14,7
BURKINA	*Part dans les exportations*	19,0	35,8	25,9	19,2	8,8	5,8	5,2	7,4	6,5
	Part dans les importations	40,6	48,0	37,2	46,1	37,9	31,1	34,3	34,0	45,1
	Part dans les échanges totaux de biens	32,6	43,9	33,8	35,7	24,5	19,4	19,2	22,2	26,7
COTE D'IVOIRE	*Part dans les exportations*	11,2	13,0	13,3	11,1	9,3	10,1	12,6	12,4	13,1
	Part dans les importations	4,0	4,9	3,6	2,9	3,3	4,8	4,5	4,2	3,4
	Part dans les échanges totaux de biens	8,4	9,7	9,4	7,9	6,9	8,3	9,1	8,9	8,9
GUINEE-BISSAU	*Part dans les exportations*	24,2	26,3	17,4	29,1	35,1	23,1	21,6	25,3	15,7
	Part dans les importations	56,3	58,8	41,7	41,1	41,0	38,1	41,9	52,7	50,7
	Part dans les échanges totaux de biens	44,5	46,1	32,2	36,2	39,7	30,7	33,4	40,2	35,4
MALI	*Part dans les exportations*	8,1	10,1	13,0	13,5	11,1	15,8	11,7	13,9	12,8
	Part dans les importations	54,4	48,1	37,3	42,4	46,9	45,7	38,0	32,8	36,6
	Part dans les échanges totaux de biens	30,7	30,7	26,8	28,8	30,4	31,7	24,6	23,8	25,7
NIGER	*Part dans les exportations*	8,1	9,4	9,5	7,9	7,2	7,1	12,3	15,8	20,2
	Part dans les importations	30,3	25,7	22,2	15,6	11,4	12,9	16,7	17,8	16,7
	Part dans les échanges totaux de biens	21,2	19,8	17,1	12,9	9,9	10,8	14,8	16,9	18,1
SENEGAL	*Part dans les exportations*	29,8	37,0	32,1	25,1	34,9	35,0	27,4	22,5	28,8
	Part dans les importations	6,5	7,9	7,2	7,8	5,5	8,2	6,9	5,0	5,0
	Part dans les échanges totaux de biens	14,2	16,2	14,2	12,6	15,7	17,2	12,6	10,8	12,1
TOGO	*Part dans les exportations*	56,3	71,4	47,2	49,7	52,8	48,8	53,1	47,9	53,4
	Part dans les importations	16,3	20,2	27,9	25,3	23,4	19,3	20,2	17,3	20,6
	Part dans les échanges totaux de biens	37,5	40,0	35,6	35,2	35,4	30,2	32,8	29,2	32,9
UEMOA	***Part dans les exportations***	**17,8**	**20,0**	**18,8**	**16,3**	**18,9**	**16,8**	**16,8**	**16,3**	**17,0**
	Part dans les importations	**17,8**	**17,8**	**18,8**	**16,0**	**18,4**	**17,3**	**18,8**	**14,7**	**18,3**
	Part dans les échanges totaux de biens	**17,8**	**18,8**	**17,1**	**16,1**	**18,7**	**17,0**	**16,1**	**18,8**	**16,1**
	Part ajustée dans les échanges totaux de biens (	*21,1*	*22,0*	*20,6*	*19,3*	**18,6**	*23,4*	*25,4*	*25,2*	*26,6*

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA.

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

(4) : Cet ajustement est fait en neutralisant du total des exportations les transactions sur les produits (café, cacao, coton, anacarde, pétrole brut, or, uranium) qui concernent exclusivement les échanges extra-UEMOA.

BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int